

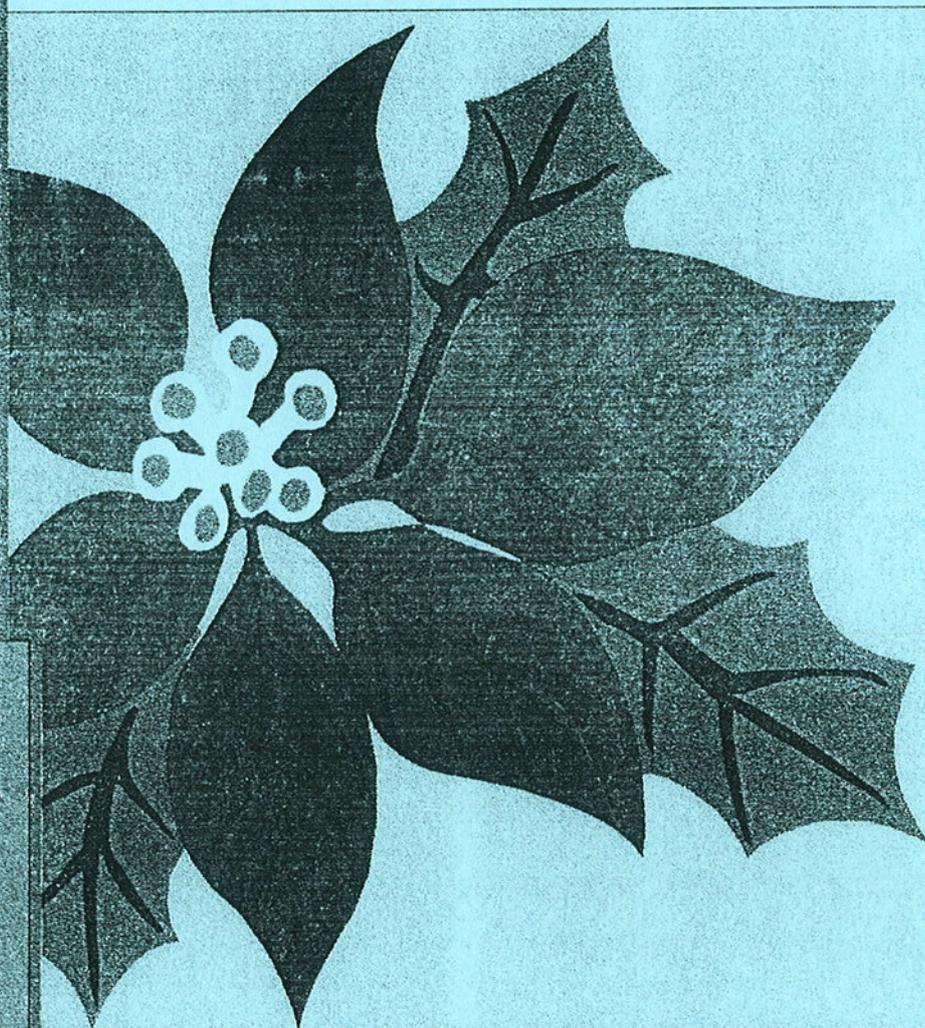
## Bulletin municipal

### SOMMAIRE

PAGE	ARTICLE
2	Édito
3	Nos doyens, naissances, mariages
4	Décès
5	La mairie informe
6	Papiers administratifs
7	Autres renseignements utiles
8	Maisons fleuries
9	... Fontaines
10	Toujours l'eau
12	Conseil municipal
15	L'intercommunalité
16	Chemin Châtil - Cirey
17	Casseurs !
18	Le crash de Pot de Vin
20	... Père Umbricht
22	Double noces d'Or ...

### LA VIE DES ASSOCIATIONS

26	A.M.C.
28	Ass. Veuves civiles
29	Musée du textile
31	Chasseurs de l'ACCA
32	JS VAL
33	VAL CROSS
34	Familles Rurales
36	La Fanfare
38	USEP
-	Comité des Fêtes
-	Bras de Fer
41	Club Vosgien
42	Association chômeurs
44	Piages
49	Code de la route
51	Jeux
52	Bonne année





## EDITORIAL

Chers concitoyens,

**A** la faveur de cette année 96 qui touche à sa fin, j'ai le plaisir de vous inviter à découvrir notre modeste bulletin communal. A travers lui, nous espérons vous informer et vous intéresser aux choses de la collectivité sans que, bien entendu, son contenu puisse être considéré comme exhaustif. Depuis le début, j'ai veillé à ce que le plus grand nombre puisse s'y exprimer en laissant une place importante aux associations locales.

**C**ette année 96 n'aura pas particulièrement marquée l'histoire de notre secteur, c'est le moins que l'on puisse dire. Le ou les grands projets sont absents et c'est bel et bien la morosité, celle que tout le monde ressent, qui prévaut de plus en plus. Aggravation du chômage, baisse des pouvoirs d'achat (salaires et retraites), augmentation des prélèvements sociaux, pression fiscale (qui croit à la baisse des impôts ?), augmentation du fuel et de l'essence, etc., y sont sûrement pour quelque chose.

**P**our ce qui concerne la gestion communale, c'est pareil : Augmentation du contingent d'aide sociale, obligation de traiter l'eau (donc augmentation de son prix), étude d'assainissement (400 millions de centimes ! (\*)... en attendant les coûts de réalisation), suppression de la franchise postale (obligation de timbrer tout, y compris le courrier avec la sous-préfecture au titre de l'Etat), dépôts de bilan, impayés de loyers d'entreprises, etc..

**D**ans un tel contexte, il y a nécessité impérieuse de s'accrocher à une bouée. Or, j'en aperçois une qui tombe à pic :

**L**e 12 octobre dernier, la journée "porte ouverte" du Musée du Textile a vu défilet 750 visiteurs entre 14 heures et 19 heures. Il s'agit là d'un succès incontestable qui fait chaud au coeur de toutes celles et ceux qui croient en ce projet et qui s'y impliquent avec passion.

**A**ussi, en attendant des jours meilleurs, il nous faut nous accrocher à notre histoire. Or, notre histoire, c'est le textile. Je crois avoir dit dans le passé : "*.. il ne sert à rien d'être nostalgique*". Et bien aujourd'hui, je change d'avis : Soyons nostalgique puisque cela semble nous reconforter.

**E**n souhaitant sincèrement que chacun soit convaincu que ce Musée représente notre identité et y apporte sa pierre, j'adresse à notre petite commune ainsi qu'à vous toutes et tous, mes voeux les plus chaleureux pour l'année nouvelle.

Le maire : Alain GERARD

(\* pour 65 communes, mais tout de même)

## NOS AINES ...



Nos respectueuses salutations à :

### Nos doyennes :

- Mme **MONGEL Jeanne** née le 29/10/1900 (96 ans)
- Mme **ROMAIN Marcelle** née le 14/01/1904 (92 ans)
- Mme **SINNIG Marie-Anne** née le 06/10/1905 (91 ans)
- Mme **CLIPFEL Anne-Marie** née le 18/03/1906 (90 ans)

### Notre doyen :

- M. **SIMON Fernand** né le 09/12/1910 (86 ans)

---

## NOS JOIES



- BURGUNDER Bryan** né le 01/02/96
- CULMET Iéa** née le 15/02/96
- CHEBEAUX Aurore** née le 24/02/96
- SABATIER Cyril** né le 24/04/96
- MONGIN Guillaume** né le 12/06/96
- CHOWANSKI Mélodie** née le 04/07/96
- EDDE Maxime** né le 03/09/96
- POUSSIN Cindy** née le 07/09/96
- COLLIN Elodie** née le 27/09/96
- BESNARD Océane** née le 31/10/96
- FOURNEL Cédric** né le 24/11/96

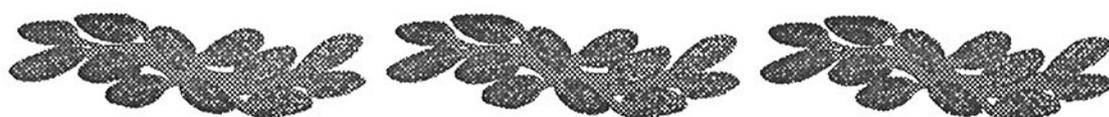
---

## MARIAGES



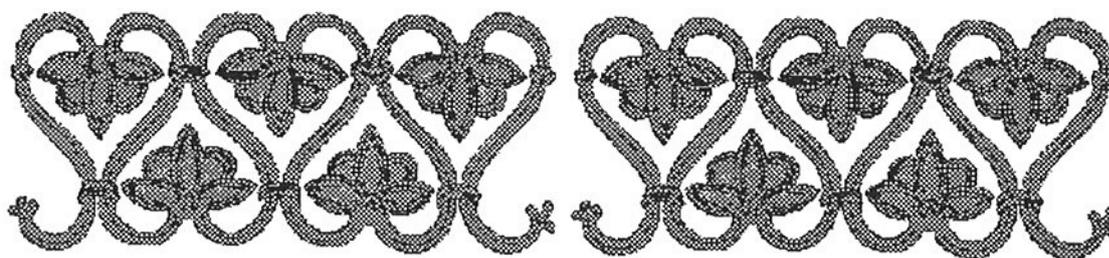
**GENELOT Philippe et GUIDICELLI Béatrice**  
mariés le 17/08/96

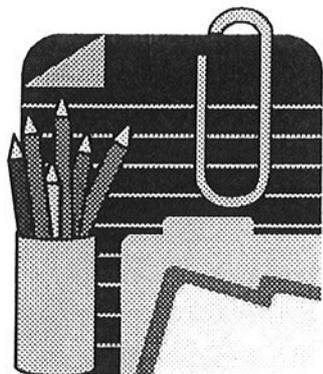
**HORNBECK Hervé et FAGOT sylvie**  
mariés le 31/08/96



## Nos peines

Monsieur BOURNIQUE René	décédé le 07/03/1996
Monsieur CHATTON Pierre	décédé le 04/04/1996
Madame DARDAINE Germaine née AUBRY	décédée le 27/04/1996
Madame GARDONI Marie née BARD	décédée le 12/11/1996
Monsieur LOOS Jean-Pierre	décédé le 22/11/1996
Monsieur HUMBERT Joseph	décédé le 23/11/1996





# LA MAIRIE

## INFORME :

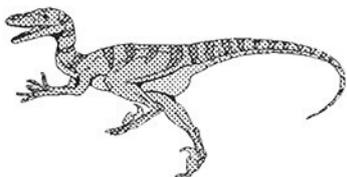
**Prix de l'eau 96 (pour mémoire) :** ..... 8,27 F. TTC (5,48 F. revient à la commune)

### Redevance ordures ménagères :

La précédente redevance est supprimée et remplacée par une taxe applicable sur le Foncier Bati (cas de CIREY et de 90 % des communes)

**Tarifs de location de l'échaffaudage :** 50 F. le premier jour et 10 F. par jour ensuite.

**Ramassage des ordures ménagères :** Le lundi. Les sortir la veille.



**Ramassage des monstres :**

	1	mardi 25 février
en 97	2	mardi 27 avril
	3	mardi 30 septembre

**Prix des concessions cimetière**

trentenaire :	..... 250 F.
cinquantenaire :	..... 400 F.

### Tarifs de fossoyage : (Fixés par délibération du 15/07/95)

Creusement d'une fosse de 1,5 m de profondeur sur 80 cm de largeur : ..... 600 F.  
 " " de 2 m de profondeur sur 80 cm de largeur : ..... 800 F.  
 Relevage (exhumation et réinhumation) : ..... 450 F.  
 Deux relevages simultanés : ..... 600 F.  
 Transfert d'une fosse à une autre : ..... 1000 F.

### Tarifs de la chambre funéraire de CIREY :

Communes du canton :	forfait 350 francs (défunt résident)	] quelque soit
Communes extérieures :	forfait 750 francs	] la durée
Utilisation de la salle de culte :	20 francs	



Une OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) sera vraisemblablement lancée début 98 par la Communauté de Communes. Cette mesure dont notre commune a déjà bénéficié du temps de l'EPCI, devrait faciliter certains travaux de rénovation pour les propriétaires ne dépassant pas un plafond de ressources fixé. ( hélas, en général plutôt bas).

**COMMENT OBTENIR VOS PAPIERS ADMINISTRATIFS**

PIECES DESIREES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	OBSERVATIONS
Carte nationale d'identité (validité : 10 ans)	A la mairie du domicile	* 2 photos d'identité récentes * 150 F en timbres fiscaux * Ancienne carte * 1ère demande : Extrait de naissance, livret de famille et carte d'identité des parents. * 2 justificatifs de domicile.	Pour les mineurs autorisation du représentant légal
Passeport (validité : 5 ans)	A la mairie du domicile	* 2 photos d'identité récentes * 350 F en timbres fiscaux * Ancien passeport 1ère demande : carte d'identité.	Pour les mineurs autorisation du représentant légal.
Autorisation de sortie du territoire délivrée aux mineurs français	A la mairie du domicile	* Carte d'identité du mineur * Livret de famille	Demande à faire par le représentant légal
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	* Indiquer Nom, prénom, date de naissance. * Enveloppe timbrée.	Nom de jeune fille pour les femmes mariées.
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	* Indiquer Nom, prénoms, date de mariage * Enveloppe timbrée	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou domicile	* Indiquer Nom, prénoms, date de décès	Nom de jeune fille et mari pour les femmes
Fiche d'Etat Civil familiale ou individuelle	A la mairie du domicile	* Livret de famille * Carte d'identité	
Fiche d'Etat Civil pour célibataire ne pouvant fournir de pièces	A la mairie du lieu de naissance	* Indiquer Nom, prénom, date de naissance	
Duplicat. du Livret de famille	A la mairie du lieu de mariage	* Fournir l'Etat civil de la famille	
Copie conforme	A la mairie	* Présenter l'original	
Extrait du casier judiciaire	Au service central du casier judiciaire	* Demande accompagnée d'une fiche individuelle d'Etat civil	
Certificat de Nationalité Française	Greffe du tribunal d'instance	* Carte nationale d'identité ou passeport	
Certificat d'hérédité	A la mairie du domicile du défunt	* Livret de famille du défunt * Adresse et profession des héritiers	
Inscription sur liste électorale	A la mairie du domicile	* Carte nationale d'identité ou passeport * Ancienne carte électorale	à effectuer entre le 01/09 et 31/12

**AUTRES RENSEIGNEMENTS  
UTILES**

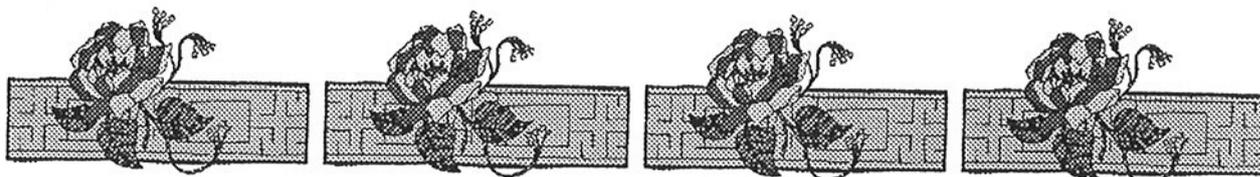
OBJETS OU DOCUMENTS	PRECAUTION A PRENDRE	1ère DEMARCHE EN CAS DE PERTE OU VOL
Papiers de véhicule	Les photocopier et les ranger dans un endroit sûr	Déclarer à la gendarmerie Faire établir un duplicata
Carte d'identité	Photocopier et ranger dans un endroit sûr	Déclarer à la gendarmerie
Permis de conduire	idem	Idem + duplicata à la Préfecture

ORGANISMES DEMANDEURS	DOCUMENTS A CONSERVER PRECIEUSEMENT	DUREE
Sécurité Sociale	Fiches de paie Remboursements	A vie 2 ans
C.A.F.	Quittances de loyer	5 ans
Caisses Retraites	Fiches de paie	A vie
Banques	Relevés de compte cartes de crédit, talons de chèques	30 ans
Trésor public	Déclaration d'impôts	4 ans
France Télécom	Quittances	1 an
EDF-GDF	Quittances	10 ans



*"- et qu'est-ce que vous croyez que je fais d'autre le reste de l'année ? "*

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



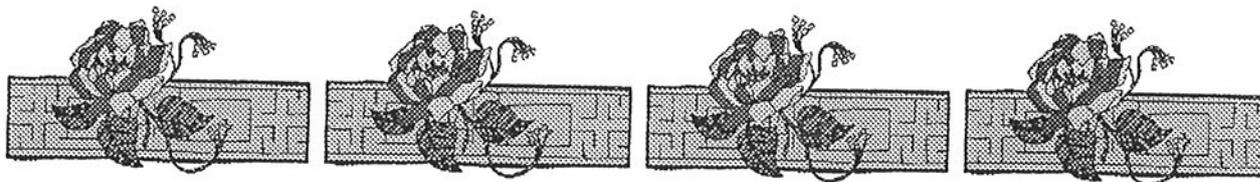
### 1° CATEGORIE - Maisons avec jardin

Hors concours avec mention spéciale du jury :

Mme et M MARCHAL Pierre



- 1° Mme et M ETIENNE Philippe
- 2° Mme et M GENELOT Nicolas
- 3° Mme et M DARDAINE Roland
- 4° Mme et M DIGNIEL R aymond
- 5° LEGAY David-TURPIN Nadine



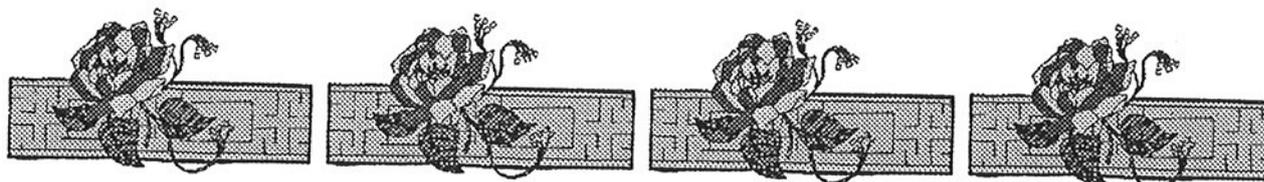
### 2° CATEGORIE (maisons sans jardin)

Hors concours avec mention spéciale du jury :

M. PIOT André



- 1° Mme et M. ANTOINE Jean François
- 2° Mme et M. EBEL Léonard
- 3° Mmes CHAROLET Claire  
DIDELOT Augusta
- 4° Mme et M. LEMAIRE Michel
- 5° Mme et M. DEDENON Jean-Luc



... Avec nos plus vives félicitations

## ***"Fontaine, je ne boirai plus de ton eau"***

### **La santé publique :**

*L'eau, la vie.* En la matière, un certain nombre de règles (Directives européennes, lois, etc.) oblige désormais les collectivités à délivrer aux consommateurs une eau sans reproche, conforme aux normes de santé publique.

### **La responsabilité publique :**

Vous le savez, dans tous les domaines, les responsabilités deviennent pesantes eu égard à la recrudescence des actions intentées en justice pour un oui ou pour un non. Le maître mot : la recherche d'un coupable. Dans ces conditions, chacun comprendra mieux qu'un responsable fasse en sorte de ne pas devenir un coupable potentiel.

### **L'eau des fontaines publiques:**

Hormis quelques fontaines alimentées (pour l'instant) par l'eau potable de la concession et celles alimentées par la Basse Pression pour lesquelles nous effectuons des analyses, toutes les autres le sont par diverses sources quasiment incontrôlables. 8 fontaines sont alimentées par 6 sources différentes. Pour décréter la potabilité de ces fontaines, il nous faudrait pratiquer des analyses d'eau sur chacune d'entre-elles. Impossible financièrement.

Dans le doute, nous n'avons d'autre solution que d'y apposer prochainement des pancartes "eau non potable". Seront concernées par cette mesure les fontaines suivantes :

#### **Fontaines :**

- 1 DU RAYETERRE**
- 2 DU MAIX DE LA ROCHE**
- 3 LA FONTENOTTE**
- 4 DU BEAU SOLEIL**
- 5 DE MORVAL**
- 6 DELA BASSE MOLIERE**
- 7 DE LA HAUTE MOLIERE**
- 8 BELLEVUE**



Merci de votre compréhension.

# ... toujours l'eau

Je viens d'apprendre que les réservoirs d'ACHIFFET sont en service et que l'eau est neutralisée !



alors ça c'est un scoop !!!



Le but de cette station, c'est de diminuer l'agressivité de l'eau en augmentant son PH. Pour ce faire, l'eau va circuler sur des filtres de neutralité, du calcaire, avant sa distribution.



Grace au système SOFREL, je peux contrôler en direct par minitel, via une simple ligne téléphonique, la hauteur d'eau des réservoirs, les débits, les compteurs, etc. En plus, une alarme téléphonique nous avisera immédiatement si un problème survient du genre : baisse de niveau, intrusion malveillante, défaut d'alimentation, etc.



Tu te rends compte, 80 ans après leur construction, les réservoirs d'ACHIFFET viennent d'entrer en service.

incroyable ! mais pourquoi seulement maintenant ?



On ne sait pas, paraît-il qu'on avait pas réussi à les remplir parce qu'ils sont plus hauts de 4 m que ceux du Beau Soleil.

... bizarre



Alarrrrme !!!

"une souris vient de pénétrer dans l'enceinte de la station !





## Ils ont dit oui ...

... ils ont exprimé leurs positions



... ils ont quelquefois dit non !

### PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### 17 février 96 :

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif pour l'année 1996 qui est équilibré en dépenses et en recettes à 5 821 131 F.

Les taux des impôts locaux sont inchangés, à savoir :

taxe d'habitation : 3.16 %

taxe foncière sur les propriétés bâties : 4.43 %

taxe foncière sur les propriétés non bâties : 15.85 %

taxe professionnelle : 4 %

#### PRIX DE L'EAU : ANNEE 1996

Le prix du mètre cube d'eau à recouvrer en 1996 est porté à 5, 48 francs (redevance anti-pollution et TVA non comprises) pour les concessionnaires particuliers du réseau communal de distribution et à 2,17 francs à titre industriel pour les entreprises locales.

#### VENTE DES COUPES DE BOIS :

Le Conseil fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 1996 :

vente en bloc et sur pied des coupes n° 5, 10, 11, 19, 34, 37.

#### PROGRAMME DES TRAVAUX FORESTIERS : ANNEE 1996

Le Conseil approuve le programme de travaux forestiers à réaliser en 1996 au moyen des crédits dégagés par les charges sur coupes de bois pour la somme de 75 550 F.HT, travaux inscrits au budget de l'année 1996.

#### SUBVENTIONS AUX SOCIETES : ANNEE 1996

Le Conseil vote les subventions suivantes au titre de l'année 1996 :

- Centre Communal d'Action sociale :	10 000 F.
- Société Val Cross :	11 000 F. dont 8 000 F. exceptionnel
- La Fanfare du VAL :	6 700 F. dont 3 700 F. exceptionnel
- JS VAL :	6 500 F. dont 3 000 F. exceptionnel
- Club Vosgien :	3 000 F.
- Section AMC :	1 500 F.
- Coopérative scolaire :	2 000 F.
- Association A.D.M.R. :	300 F.
- Ass. Solidarité Chômeurs :	2 000 F. dont 1 000 F. exceptionnel
- Ass. Veuves Civiles :	500 F.
- Comité des Fêtes :	4 000 F.
- Etoile Cycliste de la Vezouze :	6 500 F. dont 5 000 F. exceptionnel
- Association Bras de Fer :	3 000 F.
- Association vétérinaire :	500 F.

## 12 avril 1996 :

Le Conseil a approuvé comme suit le **compte administratif** de l'année 1995 :

<b>section de fonctionnement</b> : dépenses =	2 730 666.53
recettes =	4 258 805.06
<b>section d'investissement</b> : dépenses =	868 643.07
recettes =	868 643.07
<b>excédent global</b> : 1 528 138.53	

### TRAVAUX D'INVESTISSEMENT A EREVO :

Le Conseil décide de procéder à des travaux de rénovation dans le bâtiment communal loué à la société EREVO en raison des projets d'investissement de cette entreprise et fixe le montant des travaux à 389 827 F.TTC.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LA HAUTE VEZOUBE :

Le Conseil fait état de sa position en mettant en évidence les points suivants :

- Comparée aux autres structures intercommunales existantes, celle du Pays de la Haute Vezouze est une petite intercommunalité cantonale de circonstance.
- Le recul de près de 2 ans d'adhésion permet de douter qu'une telle structure puisse se doter de moyens humains et financiers suffisants, à la hauteur du défi que nous avons à relever.
- Après étude de différentes hypothèses, beaucoup d'éléments donnent à penser qu'à moyenne ou longue échéance, le canton de CIREY rejoindra celui de BLAMONT dans une future intercommunalité.
- Cette forte probabilité incite à préciser que la commune de VAL-ET-CHATILLON n'a rien de commun avec les communes à vocation agricole du Blâmontois, qu'elle fait partie du Massif Vosgien et qu'à ce titre elle estime avoir plus d'affinités avec les communes forestières de BADONVILLER et même avec celles de RAON L'ETAPE.

Le Conseil adopte le principe de son retrait de la communauté de communes du Pays de la Haute Vezouze pour se mettre en disponibilité vis à vis d'une autre structure intercommunale.

Diffère toutefois sa décision dans l'attente d'éventuels éléments nouveaux.

## 31 mai 1996 :

### **SUPPRESSION DU POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN OCCUPE PAR Mme JACQUES Colette et CREATION D'UN POSTE A.T.S.E M.**

Le Conseil décide de supprimer le poste d'agent d'entretien à temps incomplet occupé par Mme JACQUES Colette à compter du 30/06/1996 suite à son départ à la retraite et de créer un poste ATSEM à compter du 01/09/1996 à raison de 30 heures par semaine.

### **SUPPRESSION DU POSTE D'AGENT DE SERVICE OCCUPE PAR Mme BESNARD Danielle**

En raison du remaniement opéré au sein du service du personnel, le conseil décide de supprimer le poste d'agent de service à temps incomplet occupé à titre temporaire par Mme BESNARD Danielle à compter du 01/09/1996 et ouvre à cet effet un crédit de 9500 F. à l'article 611 du budget de l'exercice en cours pour le paiement des indemnités de licenciement.

**INSTITUTION DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Le conseil décide par 8 voix pour, 6 contre et une abstention, d'instituer la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à compter de l'exercice 1997 qui sera établie d'après le revenu net servant de base à la taxe foncière (50% de la valeur locative) et destinée à pourvoir aux dépenses du service d'enlèvement des ordures ménagères.

**DEMOLITION DU BATIMENT CORSO-DEMANDE DE SUBVENTION**

Le conseil décide d'engager des travaux de démolition du bâtiment CORSO, accepte le devis présenté par l'entreprise BARASSI d'un montant de 84 420 F.HT et sollicite une subvention du Département sur le F.C.E.R. (fonds d'équipement des communes rurales).

**13 septembre :****MISE EN CONFORMITE DES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES**

Le conseil demande l'ouverture d'une enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des prélèvements, des périmètres de protection des captages d'eau potable et de l'autorisation d'en poursuivre l'utilisation pour la consommation d'eau potable. Le conseil prend l'engagement de conduire à son terme la procédure de mise en conformité des périmètres de protection des captages et d'acquérir les terrains nécessaires à la réalisation des périmètres de protection, d'inscrire au budget les crédits nécessaires à la réalisation des travaux. Par ailleurs, le conseil sollicite le concours financier de l'agence de l'eau Rhin-Meuse et du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

**ACQUISITION DE JEUX DE PLEIN AIR POUR L'ECOLE MATERNELLE**

Le conseil approuve l'acquisition d'un équipement de jeux de plein air pour la classe maternelle d'un montant de 36 000 F.TTC et sollicite l'aide financière du Conseil Général.

**COMMANDE CARTE VTT AU PAYS D'ACCUEIL DU DONON**

Le conseil confirme la commande d'une carte VTT pour un coût de 450 F.

**11 octobre 1996 :****BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1996**

Le budget supplémentaire de l'année 1996 est approuvé comme suit :

<b>section de fonctionnement</b> :	dépenses :	20 741
	recettes :	802 741
<b>section d'investissement</b> :	dépenses :	- 163 556
	recettes :	- 163 556

**l'excédent global s'élève à 782 000 F.**

**ETUDE PREALABLE D'UNE O.P.A.H.**

Le conseil est favorable au lancement d'une étude préalable O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) sur le territoire communal sous l'égide de la Communauté de Communes du Pays de la Haute Vezouze.

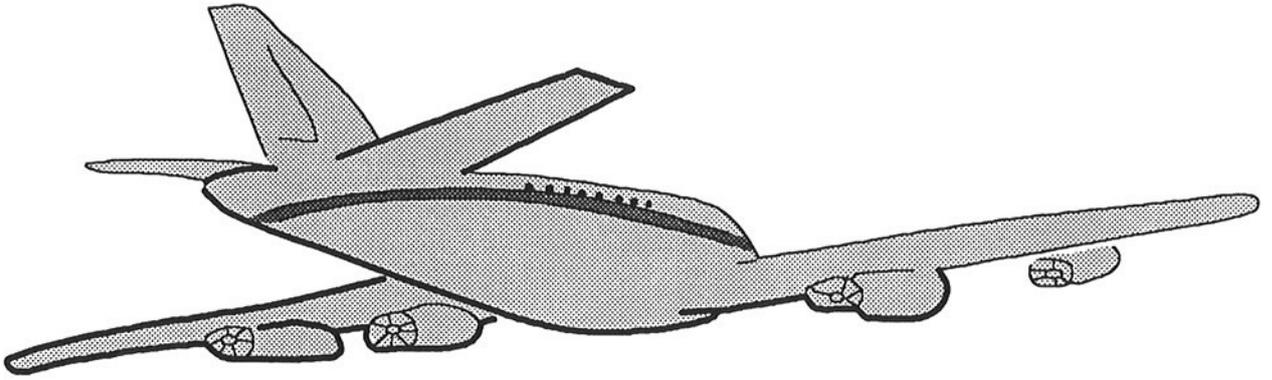
**ETUDE PREALABLE A L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES DU BASSIN HYDROGRAPHIQUE DE LA VEZOUE**

Le conseil approuve la convention à établir entre l'E.P.C.I. de la vezouze et la commune pour l'étude préalable à l'assainissement des communes du bassin hydrographique de la vezouze et le programme de financement s'y rapportant et décide d'adhérer au projet à partir du 1er janvier 1997.









## JUILLET 44 :

### "Le crash de Pot-de-Vin"

(D'après 2 articles de l'Est Républicain parus en 1974)

*"Vendredi soir 28 juillet 1944. Il était plus de 22 h. Le temps était lourd et orageux. Une sorte de malaise rendant le sommeil agité, flottait dans l'air comme signe avant-coureur d'une catastrophe.*

*le calme d'une nuit sombre qu'éclairaient par moment de lointains éclairs fut tout à coup troublé par le ronflement des vagues d'avions qui, depuis un certain temps, allaient chaque nuit déverser des tonnes de fer et de feu sur l'Allemagne.*

*Au vrombissement des moteurs de cette puissante armada de la R.A.F. vint alors se mêler le crépitement des mitrailleuses.*

*Soudain, dans un ciel sans étoiles apparut une boule de feu se déplaçant rapidement vers l'est, dans un bruit d'explosions répétées par intervalles plus ou moins réguliers. Elle s'enfonça dans la forêt vosgienne, non*

*sans qu'on pût voir auparavant se profiler sur un écran nuageux une ombre grandissante et tournoyante.*

*Le lendemain 29 juillet 1944, des habitants de Pot-de-Vin, écart de Petitmont, témoins les plus proches de la catastrophe qui venait de se produire dans la nuit, découvraient au lieudit (Le trou noir), à une centaine de mètres des roches du Corbets, les débris épars d'une forteresse volante. Malheureusement, à proximité gisaient les corps de trois aviateurs canadiens. Pendant deux jours, leurs dépouilles mortelles n'auront connu que la sombre parure de sapins.*

*Grâce aux démarches du Maire de Petitmont, Monsieur Alfred FREISMUTH, leurs corps purent être inhumés le dimanche 30 juillet au soir dans le cimetière de*

*Petitmont, en présence d'une foule considérable venue de tout le canton, en dépit des instructions de l'occupant. Les cercueils disparaissaient sous des gerbes de fleurs, modeste témoignage de reconnaissance de toute une population qui soupirait après le départ de l'envahisseur.*

*Aujourd'hui, ayons une pensée toute spéciale pour ces trois jeunes canadiens qui trouvèrent la mort, il y a 52 ans dans notre vallée."*

*"Nous avons rencontré le bûcheron qui trouva, à la première heure du samedi matin, un des rares survivants de cet avion : c'était un Officier canadien qui, grièvement blessé, une épaule et une jambe fracturées, se traînant péniblement à la recherche d'une habitation où trouver du secours.*

Monsieur Jean BERNARD,  
ce sympathique bûcheron  
qui habite rue du Beau

Soleil avait vu, lui aussi  
l'avion descendre en

flammes dans la forêt  
vosgienne.

## **— VAL-ET-CHATILLON —**

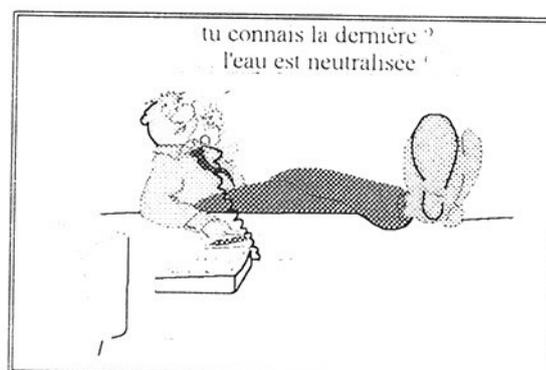
2/8/46 Le 28 juillet 44 M. Bernard  
bûcheron retrouva et sauva  
un aviateur canadien blessé



M. Jean BERNARD, bûcheron qui ramena à Pot-de-Vin, l'officier canadien survivant dont une épaule et une jambe étaient fracturées.

Travaillant pour l'exploitation forestière MICHAUT Frères, à Pot-de-Vin et ayant appris que la catastrophe s'était produite dans le vallon du (Noir-Trou), il se rendit vers cet endroit avant de prendre son travail. A environ deux cents mètres du point de chute, il découvrait le blessé qu'il allait porter sur ses épaules, pendant plus d'un kilomètre, jusqu'à Pot-de-Vin où l'aviateur allié put recevoir les premiers secours chez Monsieur Jean MICHAUT, avant d'être évacué sur l'hôpital de LUNEVILLE par l'occupant recherchant les aviateurs tombés au cours de la nuit.

Par les attestations délivrées par M. l'Abbé STUTZMAN, dans la résistance capitaine LAFORGE et Robert SCHALLER, ancien sous-chef de district des Eaux et Forêts, actuellement en retraite à CIREY-SUR-VEZOUZE, nous avons appris que Monsieur Jean BERNARD, ayant servi tant en FRANCE qu'en AFRIQUE, dans les tirailleurs algériens, avait rendu bien d'autres services aux aviateurs alliés et à la résistance régionale."

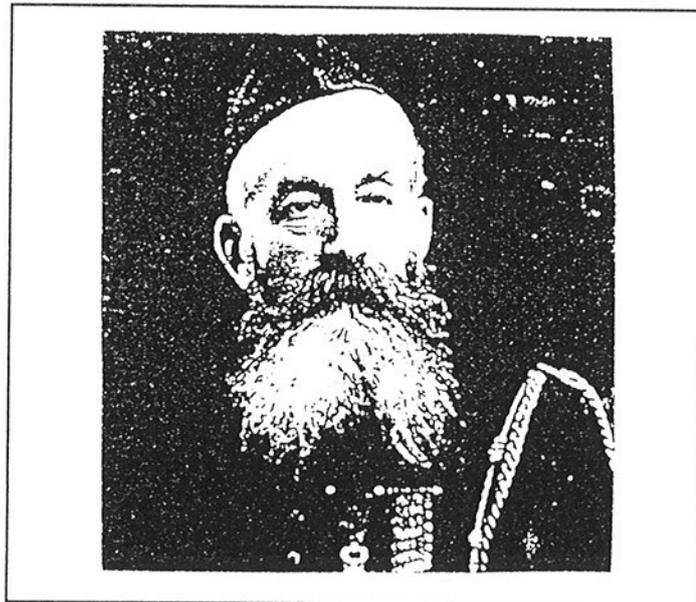


## ... où l'on reparle du Père Umbricht,

dans un fascicule qui lui est entièrement consacré et ainsi libellé :

Société d'Histoire et d'Archéologie  
de l'Arrondissement de SAINT MALO  
annales 1995

"Le Père Umbricht, Aumonier militaire 1914-1940  
par Jacques DALBARD (\*)



(\*) Le conférencier Jacques DALBARD est l'auteur d'une biographie très détaillée sur la vie du Père Umbricht, aumonier militaire au 47<sup>ème</sup> RI de St MALO, tout particulièrement pendant la guerre 1914-1918. Il a eu l'heureuse idée de nous adresser un exemplaire de son ouvrage en mairie. Nous reproduisons ci-après la fin de son ouvrage :

*"...Des articles nécrologiques parurent dans la Semaine Religieuse des évêchés où le chanoine était bien connu. A STRASBOURG, son nom apparut dans la liste des prêtres décédés en 1941 et au milieu de notices en allemand - annexion oblige - on eut la délicatesse de rédiger la sienne en latin.*

*Des obsèques plus solennelles lui furent faites le lundi de Pentecôte 1947 quand ses restes exhumés à MEYZIEU furent déposés dans la sépulture familiale de VAL-ET-CHATILLON.*

*Rappelons que la famille UMBRICHT s'était installée dans ce village de Meurthe-et-Moselle en 1882. Le futur aumônier avait neuf ans. Il y avait célébré sa première messe en 1897. Une partie des siens y résida jusqu'en 1924.*



## DOUBLE NOCES D'OR à VAL-ET-CHATILLON

### "Deux couples pour un siècle de mariage",

titrait l'Est Républicain du 29 juillet 1996

En ce dimanche 28 juillet, jour de fête à VAL pour un évènement plutôt exceptionnel. En effet, les deux frères HERY, Marcel et Raymond, célébraient comme il se doit leur 50 ans de mariage avec leur Madeleine respective. Car les deux épouses s'appellent Madeleine. Alors pour ne pas se tromper, "La Madeleine du Marcel" est plus connue sous le diminutif de "Mado".

L'église de VAL exceptionnellement bondée a donc accueilli les deux couples et leur famille, émus et ravis, pour l'office dit par l'abbé SENGER. Puis, tout ce petit monde s'est rendu à la salle des fêtes pour le vin d'honneur.



**HERY Marcel né le 05/04/1921 à Cirey - MARTIN Madeleine née le 24/09/1920 à VAL  
Mariés le 28/09/1946 à VAL**

Marcel (d'ailleurs enregistré à l'Etat Civil sous le prénom de Charles) a passé son enfance à Cirey. Après son mariage avec Madeleine (Mado), le couple y vécut encore dix ans avant de rejoindre le café Bellevue de Val. Car Mado y est née au café Bellevue de ses parents. Elle y aura passé pratiquement toute sa vie, baignée dans l'ambiance si particulière et hélas disparue des cafés d'antan. C'est dire combien fut pénible sa fermeture en 1983.

Le Marcel, lui, sans se désintéresser du café et de son jeu de quilles renommé dans tout le secteur, a fait le bûcheron pendant 35 ans. Bien entendu, il a vu évoluer le métier et c'est avec nostalgie qu'il se rappelle les 4m3 par jour effectués au passe-partout. *"on allait au bois en vélo dit-il, j'ai eu en main les premières tronçonneuses, des monstres aussi lourds que le sapin qu'on coupait"*. Pour lui, comme pour beaucoup d'autres d'ailleurs, l'évolution et le progrès n'ont pas nécessairement servi l'homme. Le nombre de m3/jour augmentant, les bûcherons disparaissaient peu à peu.

### LA VIE PUBLIQUE

Marcel HERY fut élu Conseiller Municipal à trois reprises et s'occupa des affaires communales pendant 18 ans avec trois Maires (Gratien LORRAIN, Philippe ANDRE, et François ROMARY)

LORRAIN.

La belle époque là-aussi. Le terrain du Champs du Bois était noir de monde. -"A l'époque, VAL battait CIREY" dit-il avec humour.

Dans la vie publique, Mado n'était pas en reste. Elle a été pendant de nombreuses années une cuisinière appréciée par les associations locales au service desquelles elle mettait tout son talent.

Marcel et Mado ont eu trois enfants : Annie, Jean et Francis, qui leur ont donné quatre petits-enfants : Pascal, Nicolas, Jean-Charles, et Amelie. Ils étaient venus de Haute-Saône et de la région parisienne pour célébrer les 50 années de mariage de leurs parents et grands-parents.

---

**HERY Raymond né le 06/01/1925 à Cirey - GIRARDIN Madeleine née le 23/10/1925 à Dieuze  
Mariés le 26/12/1946 à Sarre-Union.**

Raymond HERY a fait carrière dans l'armée. A 19 ans, il part comme engagé volontaire rejoindre le 5ème Bataillon de Marche FFI à NANCY (nous sommes en 1944). De NANCY, il partira pour CLERMONT en ARGONNE pour participer à la contre offensive VON RUNSCHTETT.

En février 1945, il fit mouvement sur ROYAN en vue de la préparation de l'attaque de la poche de ROYAN qui eut lieu le 14 avril 1945. Il y intervint en tant que démineur.

Il retrouva NANCY en juin 1945, puis, après avoir épousé Madeleine, il rejoint VERSAILLES en tant que moniteur d'éducation physique au centre de préparation des grandes écoles militaires.

Le 11 juin 1950, il débarque à SAÏGON où il est affecté au 1er Bataillon d'Infanterie Laossien. Il restera en Indochine pendant près de 3 années.

Après deux séjours totalisant près de 4 années en AFRIQUE du NORD, (Nord Constantinois) il gagnera son régiment à SARREBOURG puis à METZ où il prendra une retraite bien méritée en 1977 avec le grade d'Adjudant Chef et en étant admis à l'honorariat de son grade.

### LA VIE CIVILE

Raymond, de retour à VAL après sa retraite, va tout naturellement militer au sein de l'Association des Anciens Combattants de Val. Il y a d'ailleurs 18 ans qu'il en assure la présidence après avoir succédé à Marcel BOULANGER.

Sous sa houlette, autoritaire, ferme mais juste et humaine, l'Association s'est étoffée de plusieurs membres extérieurs à la commune qui y apprécient l'ambiance et la chaleur humaine.

Ayant une attention pour tous et n'omettant jamais une pensée pour un regretté disparu, Raymond aura incontestablement marqué l'AMC par sa personnalité.

Madeleine non plus n'est pas en reste. Que seraient donc les repas des 08 mai et 11 novembre (et les autres) sans ses talents de cuisinière mis au service de tous?

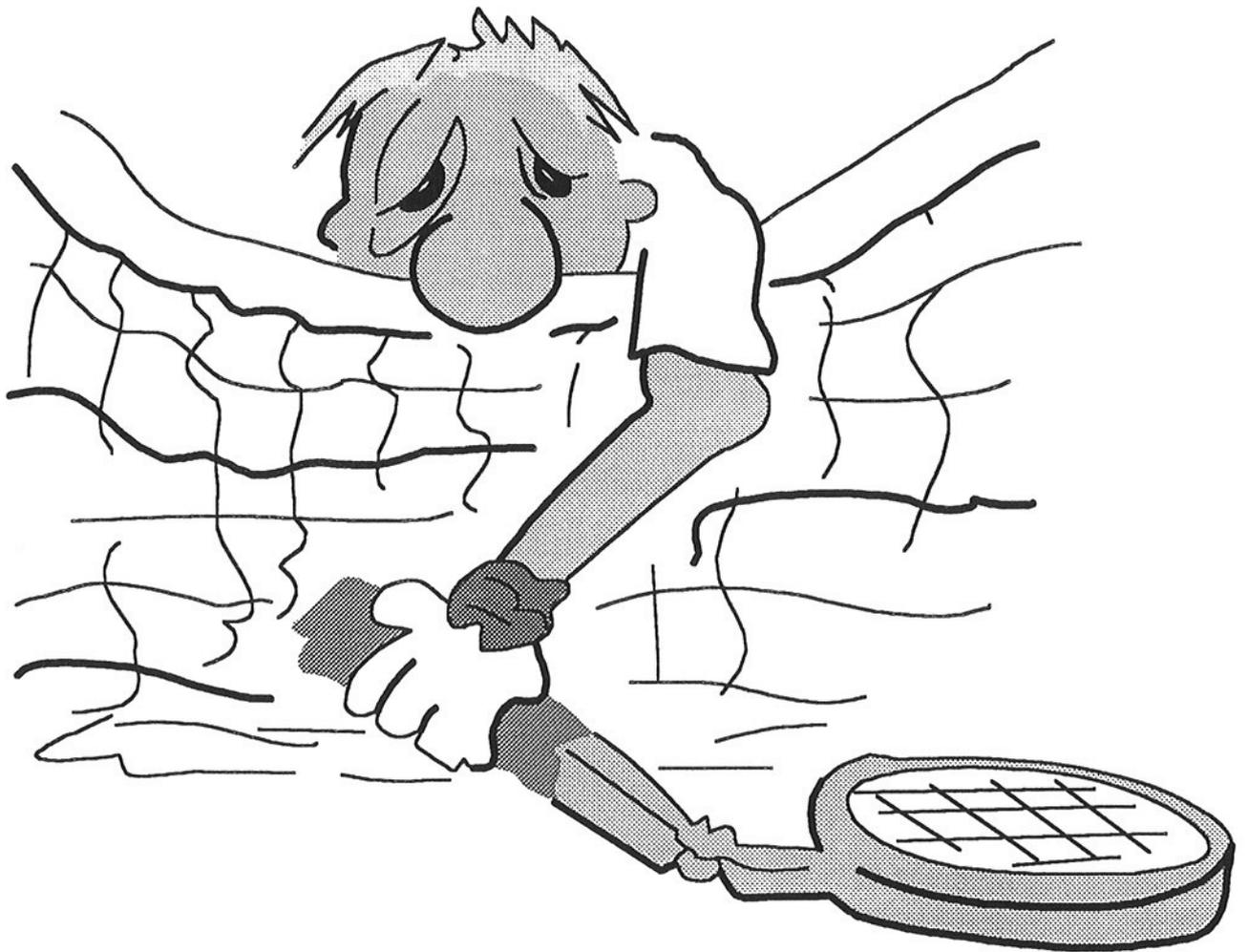
Rendons aussi hommage à Madeleine qui aura assuré seule l'éducation de ses enfants pendant les longues années d'absence à l'étranger de Raymond.

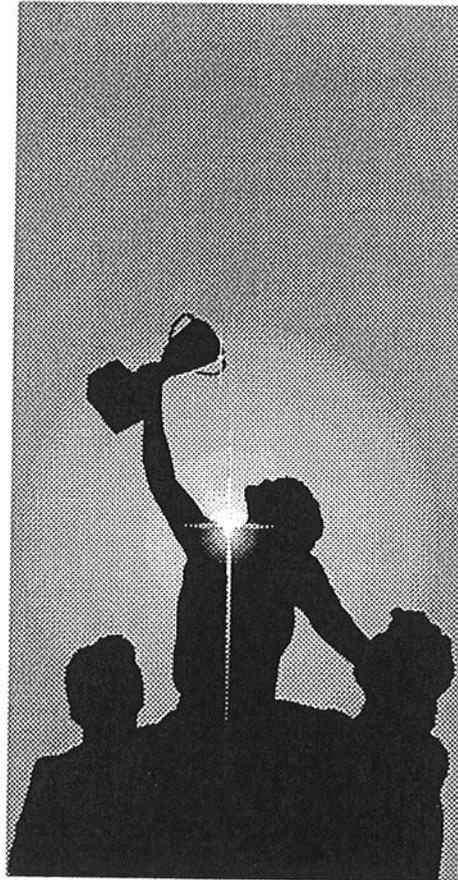
Le couple a eu 5 enfants : Daniel, Raymonde, Arlette, Claude et Didier, qui sont disséminés dans toute la France et la joie d'avoir 12 petits enfants. Soulignons que Claude vient récemment d'être nommé Commandant de la Police Nationale en prenant la Direction de l'Ecole Nationale de Police à MULHOUSE.

**Nous présentons à ces deux couples nos plus vives félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur.**

Mais quelles sont donc les nombreuses décorations qu'arbore Raymond lors des manifestations officielles ? :

- 1) Médaille militaire
- 2) Chevalier dans l'ordre national du mérite
- 3) Croix de la valeur militaire avec citation à l'ordre de la brigade
- 4) Médaille coloniale
- 5) Médaille commémorative de la guerre 39-45
- 6) Médaille commémorative de la guerre d'Indochine
- 7) Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en ALGERIE.
- 8) Croix du combattant volontaire 39-45.





# LA VIE DES ASSOCIATIONS



COMMUNIQUE N° 0001 1996

**ASSOCIATION DES MUTILES COMBATTANTS ET VICTIMES  
DE GUERRE DE MEURTHE-ET-MOSELLE  
Section de VAL-ET-CHATILLON**

**Situation des effectifs de section :**

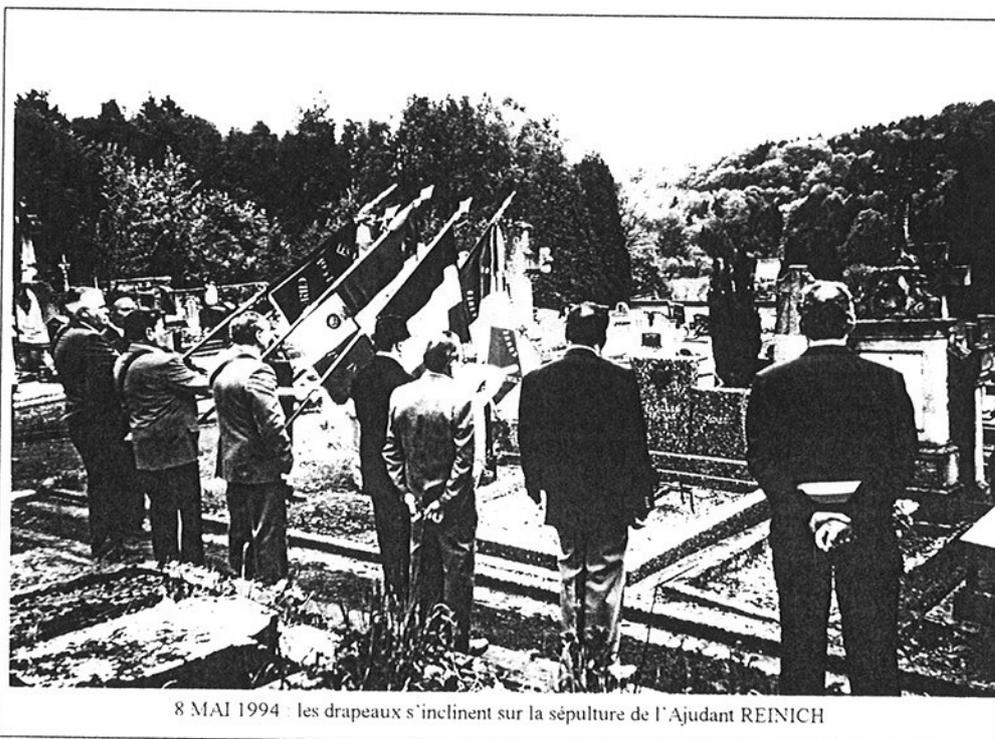
Au 31 décembre 1996 - Gain 0 - Pertes 4 ( 3 décès - 1 démission )

Nous comptons à ce jour 48 Adhérents.

**Composition du comité** à l'issue de l'Assemblée Générale du 16 mars 1996, l'ensemble des membres élus en 1995 ont été reconduits dans leur fonction, à l'exception de Mr. Jean-Marie FERRON élu au poste de 1er Vice-Président, par la suite démissionnaire par courrier en date du 30 avril 96. Monsieur Louis BESNARD assure la fonction en remplacement.

**Activités de la section :**

Comme chaque année dans le cadre de ses devoirs, la section participe activement à l'organisation des différentes cérémonies à caractère patriotique dans la commune, de plus des délégations avec drapeau représentant les anciens combattants et la commune à l'extérieur lors de différentes manifestations officielles.



8 MAI 1994 : les drapeaux s'inclinent sur la sépulture de l'Ajudant REINICH

**Dimanche 14  
janvier :**

Salle des fêtes de VAL-ET-CHATILLON, traditionnelle journée de l'amitié avec la galette des rois. Présentation des vœux du Président HERY Avec 171 participants, succès exceptionnel, toujours grandissant Ambiance empreinte d'une grande convivialité, le mardi 16 janvier distribution

d'un cornet de friandises aux malades, hospitalisés au handicapés par l'âge.

**9 mars :**

A 14 heures en la chapelle de la maison de retraite de Cirey, obsèques de notre doyen d'âge BOURNIQUE René en présence d'une délégation avec drapeau conduite par le Vice-Président Jean-Marie FERRON

**Samedi 16 mars :**

A 14H 30 Assemblée Générale statutaire de la section.

**Samedi 27 avril:**

Sortie en car pour une journée avec 52 participants - but KIRWILLER - MUSIC-HALL ADAMSMEYER.

**Mardi 7 mai :**

Obsèques en l'église de VAL-ET-CHATILLON avec inhumation à ST- SAUVEUR de Monsieur FERRON Georges décédé le 5 mai à l'hôpital rural de Cirey Présence d'une délégation avec drapeau

**Mercredi 8 mai :**

Cérémonies de commémoration du 51 ème anniversaire du 8 mai 1944 dans le respect de la tradition et du devoir de souvenir.

**Vendredi 10 mai :**

Distribution de 8 colis aux adhérents âgés, aux malades Hospitalisés.

**Dimanche 16 juin :**

Une délégation avec drapeau assiste à BACCARAT au 62 ème congrès départemental de l'A.M.C. Le même jour une délégation est présente à TANCONVILLE pour la commémoration des combats du 19 juin 1940.

**Mardi 18 juin :**

Au monument aux morts de VAL, cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin 1940 . Lecture de l'appel par Monsieur Henri GUENAIRE.

**13 août :**

Obsèques en l'église de CIREY de l'adhérent Jean FRICOT. Ancien combattant A.F.N. décédé le 10 août. Présence d'une délégation avec drapeau conduite par Le Président.

**Dimanche 22 septembre :**

La section reçoit les anciens d'Indochine pour une journée de l'amitié avec repas et animation, belle réussite d'ensemble qui resserre les liens de camaraderie qui nous unissent.

**Samedi 12 octobre :**

Une délégation avec drapeau conduite par Le Vice-Président Louis BESNARD assiste en mairie de TANCONVILLE à l'Assemblée générale du souvenir Français.

Pour la TOUSSAINT entretien des tombes abandonnées de militaires Morts pour la FRANCE par le secrétaire Pierre SOMMIER, remerciements du Souvenir Français.

**Lundi 11 novembre :**

Commémoration du 78 ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918 dans les conditions habituelles.

Merci à la fanfare pour ses prestations, sans elle nos cérémonies seraient sans relief.

Merci à la population de VAL-ET-CHATILLON pour sa générosité envers nous (Souvenir Français, Bleuet de France).

Dans l'immédiat Dimanche 12 janvier 97 grande fête de la galette des rois.

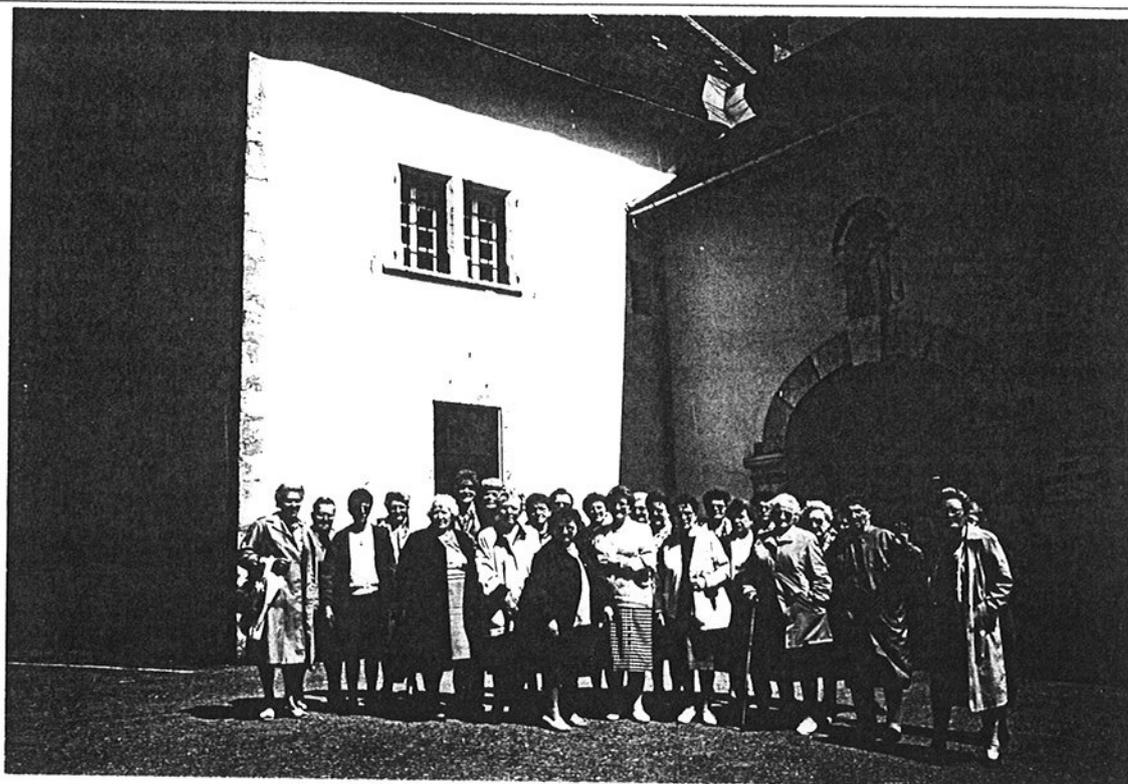
JOYEUX NOEL ET BONNE ANNEE A TOUS.

Le Président : R.HERY



# ASSOCIATION DES VEUVES CIVILES CHEF DE FAMILLE.

## Section de CIREY-VAL



en mai 96. devant la Correrie (massif de la Chartreuse)

Notre effectif se maintient. Nous nous efforçons d'être actives dans la défense de nos droits. Actuellement la F.A.V.E.C (fédération des associations de veuves civiles chef de famille) milite pour la non-suppression de la 1/2 part d'impôt accordée aux veuves ayant élevé un ou plusieurs enfants

### Les activités 96 :

**21 avril 1996** : assemblée de section à VAL-ET-CHATILLON (16 présentes)

**5 mai 1996** : assemblée générale départementale à JARNY (13 présentes) de la section

**Le 18 mai**: avait lieu à Grenoble, la commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire de la 1<sup>ère</sup> association de veuves. Ce fut l'occasion de bâtir un séjour dans ce secteur (13-23 mai). Hébergées à ST NIZIER du Moucherotte, nous avons rayonné dans le Vercors séjour beau et agréable (35 participantes)

**30 juin** : sortie départementale à Sarreguemines : 11 adhérentes de Cirey-Val, visite de l'église de Letting suivie du repas dans cette localité. L'après-midi, circuit de la Faïencerie à Sarreguemines le musée, l'ancien four, le casino, le pavillon (de Geiger), l'habitat social des faïenceries, le moulin de la Blies.

**Du 9 au 16 septembre** : séjour à Longwy Des incursions en Belgique (Brugges), au Luxembourg, en Allemagne Nous étions vraiment au pays des trois frontières : 47 présences

**Ce 3 novembre** : le traditionnel repas d'amitié des sections de Cirey et de Baccarat : 43 personnes. D'habitude nous sommes de 70 à 80. Mais la date mal choisie, c'est vrai, d'autant plus qu'une association de Baccarat organisait une choucroute gratuite.

**Un petit regard sur 97** : Assemblée Générale à Nancy (date non fixée encore).

De même la sortie départementale pour l'instant ni lieu, ni date.

Par contre le séjour de vacances du 6 au 20 septembre est sur pied.

Les trois sorties de la journée se feront à l'île de Bréhat, St Malo et la presqu'île de Crozon. Les sorties de la demi-journée auront lieu pas loin de notre maison sises à Trégastel. Le coin est riche en découvertes de toutes sortes.

A toutes à tous, habitants de VAL-ET-CHATILLON : Bonne fin d'année, meilleurs voeux pour 1997 et merci aux municipalités de Val et de Cirey qui nous soutiennent et nous apportent aide financière

La responsable de la section : G.KLEIN

## MUSEE DU TEXTILE

**VAL ET CHATILLON**  
**PORTES OUVERTES**  
 de 14 h à 19 h

**Musée du Textile**

Organisées par l'association du :  Musée du textile Val et Chatillon

- Présentation de matériels spécifiques au textile
- Démonstrations : - de tissage  
- de bobinage  
- de rentrage

et animation de divers ateliers par d'anciens ouvriers

 **REVUE D'ANCIENNES VOITURES**  
 Par la Retro Mobile du pays d'accueil de SARREBOURG

**EXPOSITION DE DIVERS ARTICLES RELATIFS A L'INDUSTRIE**  
 - Du bois et de l'électricité

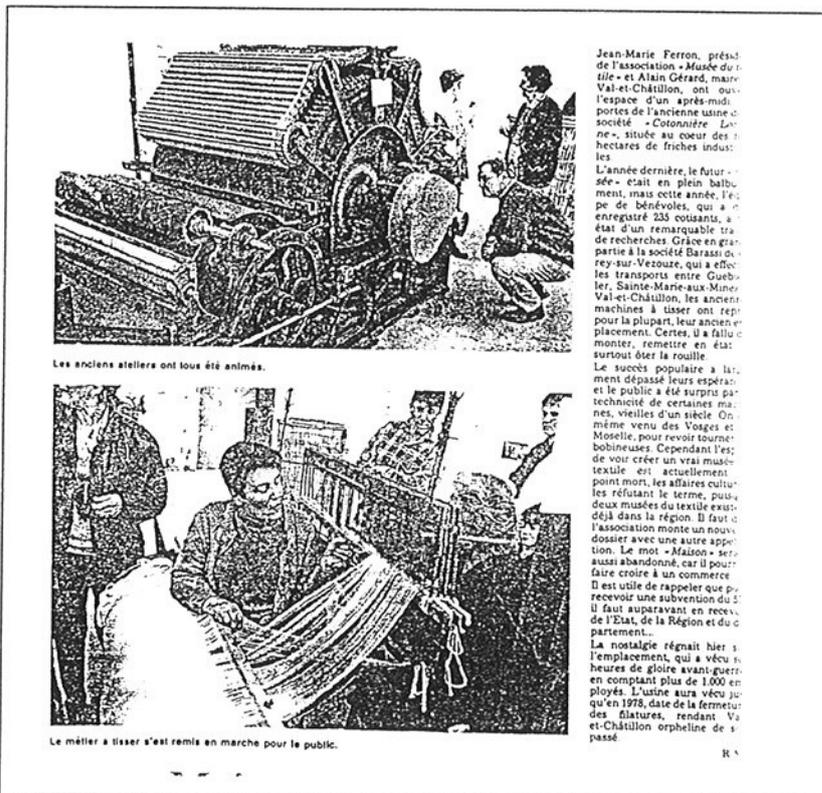
**VENEZ NOMBREUX NOUS SOUTENIR**

La journée « portes ouvertes » du 12/10/1996 a démontré que le futur musée du textile n'était plus en plein balbutiement, mais l'équipe que nous sommes a fait état d'un remarquable travail. Tout avait été préparé pour la revue.

Le succès populaire a largement dépassé les espérances et le public a été surpris de la technicité de certaines machines. Bien entendu, il s'agit là, de personnes non initiées à l'industrie du textile. Plus de 750 personnes, des Vosges, de la Moselle et des environs sont venues voir ou revoir fonctionner : métier à tisser et bobinoir, un poste de rentrage étant animé par d'anciennes ouvrières (beaucoup de questions furent posées).

Ces anciennes ouvrières n'avaient en rien oublié la technique du rentrage, l'habileté, la précision et la célérité dans leurs gestes faisaient l'admiration de tous. Nostalgie ! nostalgie !

La chaîne de fabrication présentée au moyen de documents inédits en l'absence de machines (dans ce domaine nous progressons tout doucement) fut bien appréhendée dans son ensemble par le public.



Cette journée (portes ouvertes) a pu donner un sens culturel et pédagogique grâce à la contribution bénévole de Monsieur DELRUE Maurice, ancien directeur technique de la Société Cotonnaire Lorraine qui exerçait du 2 novembre 1958 au 28 septembre 1964. Cet ancien cadre a adressé gracieusement au Conseil d'Administration des documents inédits dans le domaine du textile. Ce don nous a permis de faire un grand pas dans nos recherches. Dans ses écrits, lui aussi laisse apparaître une pointe de nostalgie concernant le textile dans la vallée Vosgienne. Sans sortir du thème en présentant des articles relatifs à l'industrie du bois, de l'électricité et de la communication, nous

avons apporté une complémentarité à notre exposition.

Les appareils électriques et autres accessoires présentés par Monsieur FOURNIER, trouvèrent un écho favorable à leur création ou fonctionnement auprès de personnes désireuses de découvrir le passé. La fréquentation de ce stand a été importante. Monsieur FOURNIER a encore des trésors cachés dans son grenier.

Les différents articles concernant la réalisation d'objets d'art dans le domaine du bois trouvèrent aussi un grand intérêt de la part du public.

Enfin sans être trop modeste, notre "portes ouvertes" fut tout de même une grande bouffée de satisfaction pour toutes et tous ceux qui ont contribué à préparer cette journée.

Je suis heureux de féliciter toutes celles et tous ceux qui ont participé à cette manifestation. Ce sont, j'en suis persuadé, des gens heureux aujourd'hui, car le plaisir reçu ne paie jamais ce qu'il promet alors que le plaisir d'agir au contraire paie toujours plus qu'il promettait.

Cette citation de Gérard de Nerval est plus que jamais vraie "L'EXPERIENCE DE CHACUN EST LE TRESOR DE TOUS".

A toutes et à tous, je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur. Notre association se porte bien, les jours qui passent consolident et voient petit à petit se concrétiser notre projet. Ne baissons pas les bras bien au contraire, restons forts dans la volonté de monter de toutes pièces le Musée du Textile, quoiqu'on veuille nous persuader du contraire en voulant lui donner une autre appellation.

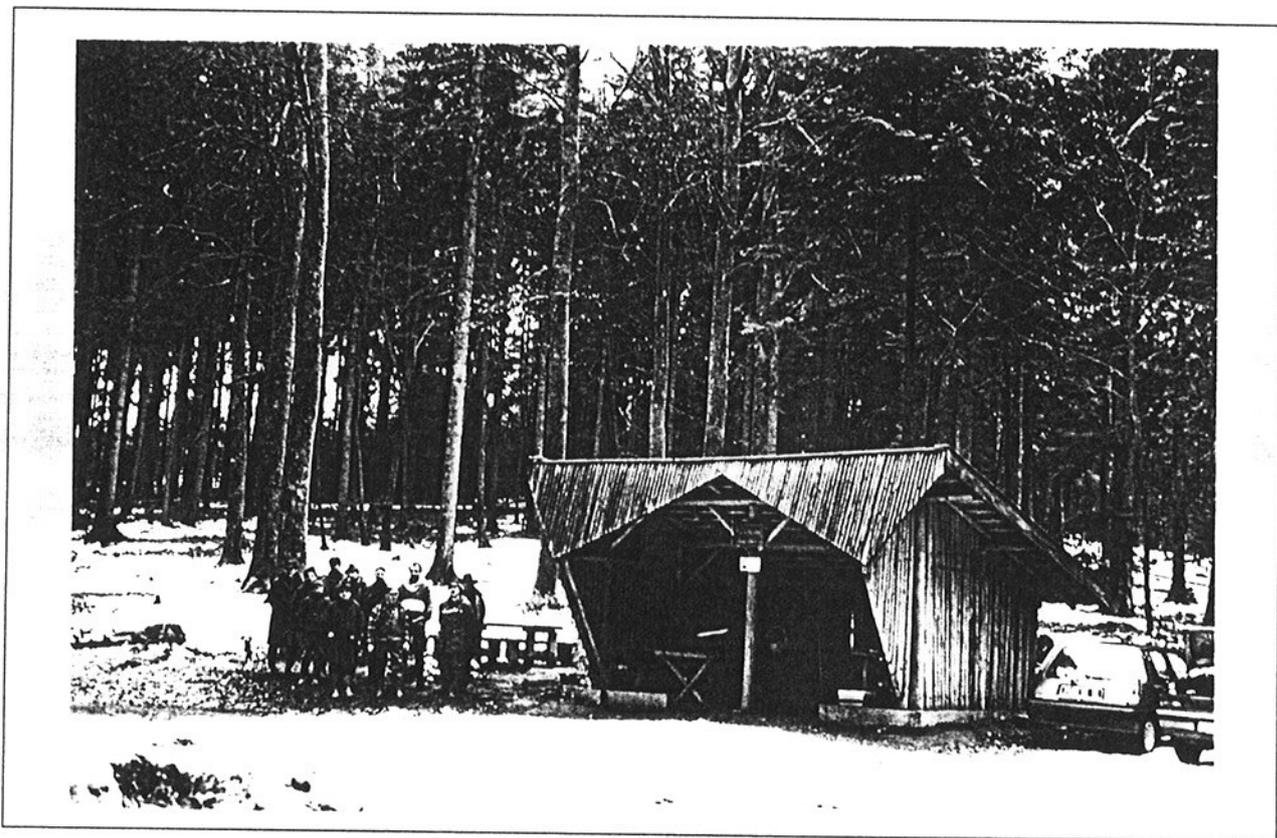
Malgré la conjoncture d'aujourd'hui, soucieux permanent de tout un chacun, je vous souhaite de sourire au temps qui passe.

Le Président : J.M. FERRON

## CHEZ LES CHASSEURS DE L'A.C.C.A.

L'effectif est stable chez les chasseurs de l'association locale qui ont effectué une bonne saison.

Les sorties dominicales ont été très agréables, favorisées il est vrai, par un temps doux et sec. Les occasions de réussir quelques beaux coups de fusil n'ont pas été rares et le plan de chasse a ainsi pu être réalisé sans problème et dans les meilleures conditions. Grâce aux travaux réalisés par le personnel communal et les C.E.S. sous la direction de l'O.N.F., l'environnement de la Croix-Colin a été grandement amélioré.



La baraque des chasseurs se trouve maintenant dans un cadre magnifiquement dégagé dans une grande futaie de hêtres de sapins. Un cadre dont les chasseurs sont les premiers à profiter, mais que les promeneurs et les touristes apprécieront eux aussi à la belle saison.

BONNE ANNEE 1997 à tous.

Le Président : R.DARDAINE

*« Le matin, quand on est abeille, il faut aller butiner » (Michaux)*

*« On ne fait pas ce qu'on veut et cependant on est responsable de ce qu'on est » (Satie)*

*« La liberté est pour la science ce que l'air est pour l'animal » (Henri Poincaré)*

## JS VAL

Amis sportifs,

**A** l'aube de cette nouvelle année, alors que les matchs aller se terminent, la JS Val se classe dans le ventre mou du championnat puisqu'elle se trouve en 5ème position sur dix. Rien de bien réjouissant mais rien d'alarmant à l'heure actuelle Restons toutefois vigilants et souhaitons que l'équipe remonte vers le haut du classement, chose dont elle est tout à fait capable puisqu'elle en a le potentiel mais pas toujours la motivation nécessaire. A nous donc, dirigeants, de veiller au grain et de motiver nos troupes.

**A** u niveau de l'effectif, le nombre de licenciés stagne par rapport à la saison précédente. Par contre nous déplorons le forfait de notre équipe pupille.

**S** uite à de nouvelles modifications concernant les catégories d'âge, nous avons été dans l'impossibilité de constituer une équipe de jeunes (faute d'effectif suffisant). Cela est bien regrettable car le travail effectué depuis plusieurs années commençait à porter ses fruits.



**E** n ce qui concerne les diverses manifestations organisées par la JS Val en 96, j'aimerais remercier toutes les personnes qui ont pu y participer de près ou de loin. Pour l'année 1997, la soirée "BAECKEOFF" sera maintenue (date non encore définie). Par contre, je suis au regret d'informer la population de Val-et-Chatillon que la JS Val n'organisera plus les traditionnels feux de la St-Jean. L'édition 96 ayant été entachée par de nombreux incidents et les résultats n'étant pas à la hauteur des efforts fournis par les organisateurs, cela nous a amené à prendre cette amère décision. Nous prions donc la population du Val de bien vouloir nous excuser de les priver de cette manifestation champêtre.

Un match amical contre nos homologues de Rochefort (petite ville de Belgique située à 10 km des célèbres grottes de Han sur Lesse) sera organisé courant juin 97. Les très bonnes relations qui unissent la JS Val, Val Bras de Fer, le Club Vosgien et les clubs sportifs de la ville de Rochefort nous amènent à penser qu'il serait possible d'étendre ces relations à d'autres associations des deux localités et à les officialiser par un jumelage. Cela ne se fera pas sans l'aide de la Municipalité ni celle du Comité des Fêtes. J'en profite donc aujourd'hui pour leur demander leurs concours afin que ce désir commun se concrétise dans un avenir proche. (affaire à suivre...).

Il est temps pour moi de prendre congé de vous, merci d'avoir eu la gentillesse et la patience d'avoir lu ces quelques propos. L'équipe dirigeante et les joueurs se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 1997.

Le Président : C. BERNARD

## VAL-CROSS

### Premier semi-marathon des « Gas du Val »

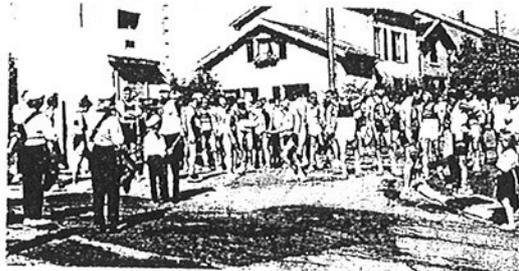
*C'était un coup d'essai. La quantité ne fut pas au rendez-vous mais la qualité, par contre, y était.*

Val-et-Chatillon le président des « Gas du Val » Gilbert Durand, qui s'est donné pour mission de promouvoir le cross dans son canton carrossait un vieux rêve celui d'organiser un semi-marathon.

Cela couronnerait une saison bien engagée il y a deux mois lors du cross ouvert à tout initiative - près de la Grotte. Avec l'aide de son état-major Serge Claude, vice-président, Claudine Arson, trésorière, Elise Walter, secrétaire il a monté l'affaire de toutes pièces, trouvant les sponsors nécessaires pour une opération d'une telle envergure. Dimanche était jour de consécration.

#### Beaucoup de Lunévillois

Devant Shopi de Cirey, le plus important des parrains de quartier connus la fête sur le bord de 10 heures du matin. Avec une aubade bien enlevée à l'actif des fanfaristes du Val. Couvres sonnants, tambours battant sous la baguette du chef Daniel Gester. Un coup de klaxon et le peloton des marathoniens du « semi » s'ébranle à 63 au total (il y a eu une quinzaine de défections



La fanfare du Val s'est déchaînée à Cirey

incompréhensibles) qui s'en-volèrent derrière la voiture ouverte de Jean-Paul Franck, le crossman bien connu, promu au rôle de speaker.

Parmi la troupe des concurrents, beaucoup de visages connus de Lunéville, la plupart avec le maillot Shopi. Le meilleur de leurs représentants fut Roger Meyer 11e du

scratch. Avant lui, Jean-Paul Léonhard, de Trailor classé 5e. Sur le ruban vallonné passant par Parux-Montreux-Nonhigny-Harboeue, le peloton s'était très vite étiré. En tête un inconnu, l'Ukrainien Braslavsky qui gagnera après avoir fini frais comme un gardon.

Il passa sous le regard du maître Alain Gérard, content du succès d'estime obtenu par Gilbert Durand et son équipe. Il faut dire que ceux-ci ont bien du mérite à relancer le cross dans le coin. Les Gars du Val comptent actuellement une cinquantaine de sociétés, la plupart de la localité mais aussi de quelques villages environnants. Ils vont bientôt se mobiliser à leur tour le 25 août pour rendre la politesse à l'Étoile cycliste de la Vezouze qui organisera la 4e Trace du Renard.

L'ECV, hier, lui a donné un bon coup de main. Ce sera de la réciprocité intelligente. Ce qu'il faut faire pour relancer le sport dans la région.



Le peloton galopant devant la salle Coulon.



Le vainqueur Braslavsky.

Encore une année qui se termine par des résultats satisfaisants, Val Cross se porte bien avec ses 47 adhérents toujours aussi combattifs. Comme chaque année, les 10 kms du cross de la forêt se dérouleront le 8 juin 1997 et en juillet à nouveau un 10 kms et un 21 kms, auront lieu. Une journée passée à Fraispertuis fut la récompense pour nos jeunes.

Nous avons été heureux de pouvoir aider l'étoile cycliste lors de leur course VTT. Tous les membres de l'Association vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Le Président : Gilbert DURAND

ci-après, le VAL-CROSS a reçu ça : .....

Madame, Monsieur,

**J**e tiens à souligner sans attendre le grand moment de plaisir vécu lors de ma relation sportive avec votre semi-marathon du 21 juillet. Ce beau parcours m'a offert une heureuse communion avec les vertes vosges.

Si mes jambes de sexagenaire ont souffert pour se hisser jusqu'au parvis de l'église d'Harbouey, le magnifique panorama qui s'offrait à la sortie de ce village, dominé à l'horizon par l'orgueilleux Donon, fut une magnifique récompense à mes efforts. Et les fraîches traversées d'accueillantes forêts surent

chaque fois régénérer mes muscles renaissants !

J'ai apprécié les multiples points d'eau et d'épongeage placés miraculeusement là où le besoin se faisait sentir, ainsi que les nombreux ravitaillements ou l'accueil et le sourire de vos bénévoles s'avèrent plus dopants encore que les fruits secs ou autres présentés. J'ai savouré l'intense émotion de l'arrivée, pour avoir vécu la folie de dépasser dans les cent derniers mètres un adversaire (exploit de valeur olympique !), j'ai fait battre mon coeur au moins à 400 coups à la minute !! et pour

avoir reçu sitôt la ligne franchie le sourire chaleureux d'autres bénévoles. Dois-je ajouter le suprême délice de boire avidement une eau fraîche et non tiède ou glacée, agrémentée de sirop et servie là encore par une dame attentive à mes souhaits de coureur asséché.

J'ai aimé ce repas sous la tente, modeste dans son prix et agréable à déguster, pareillement servi par des jeunes filles bien jolies et supersympathiques.

Permettez-moi également de souligner l'apport stimulant du kilométrage, trop rarement

utilisé sur ce genre d'épreuves, mais si utile.

Enfin, pour couronner le tout, je me suis vu récompenser par une coupe réservée au 2ème V3, inattendue, et qui trône en bonne place à la maison.

Si la santé me préserve, je recommence l'année prochaine. Et si vous ne réunissez pas le même jour le 10 km et le semi, je participerai aux deux courses, car se serait une erreur de ma part de louper de tels moments.

Bravo donc, et félicitations à vous et à tous vos bénévoles, ce fut parfait. Merci

CERISIER Alain - 35 rue des fauvelles - 95380 PUISIEUX-EN-FRANCE

## FAMILLES RURALES

**P**ourquoi être pessimiste quand une année s'éloigne dans la passé ? pourquoi ne pas être optimiste quand une nouvelle année vous tend les bras ? Si nous ne pouvons prévoir l'avenir, le présent que nous vivons grâce à notre association est le plus sûr garant des lendemains qui nous attendent.

Les objectifs de l'association "Club du 3ème âge" - "Club Féminin" - "Scrabble" sont de créer, d'animer, de développer, les activités les rencontres et les liens d'amitié entre tous.

**N**otre association forte de 50 familles regroupe 78 personnes. La moyenne d'âge est de 67 ans. Toutes fréquentent assidûment les réunions. Les différentes activités ont permis d'offrir cette année à l'ensemble des membres plus d'une centaine de prestations à savoir :

- |                  |   |                                   |
|------------------|---|-----------------------------------|
| - scrabble       | : | le mardi (tous les 15 jours)      |
| - 3e âge         | : | le mercredi (tous les 15 jours)   |
| - club féminin:  |   | le mercredi (tous les 15 jours)   |
| - soirée belote: |   | 1 fois par mois d'octobre à avril |

### AU CLUB DU 3ème AGE :

- |   |            |
|---|------------|
| - exposition "Everstyl"                           | 31/01/1996 |
| - information télé alarme (par ADMR)              | 13/03/1996 |
| - rencontre avec club de l'amitié d'Abreschviller | 27/03/1996 |
| - repas dansant à Voyer                           | 11/04/1996 |
| - excursion -repas en Alsace                      | 20/04/1996 |
| - repas 3e âge à Engenthal                        | 15/06/1996 |
| - repas choucroute                                | 24/11/1996 |

## AU CLUB FEMININ

- journée information AGF (financement, capitalisation)	20/03/1996
- repas club féminin	05/05/1996
- rallye automobiles "promenade" (bonne participation)	16/05/1996
- information " inter-club"	12/06/1996
- pique-nique	15/08/1996
- excursion repas à Verdun	29/09/1996
- marché de Noël	décembre 1996



Le 14 avril 96, conjointement "club 3ème âge" - "club féminin" avec la participation de la MJC de Petitmont et la "maison pour tous" de Parux, ont participé à une journée carnavalesque. Cette manifestation a regroupé plus de 100 participants (3 villages). Une fois de plus nous avons pu apprécier les services musicaux de la fanfare du Val.



## INFORMATIONS

L'association assure également les services d'un Pédicure-Podologue tous les 2 mois (cette année, 40 personnes ont bénéficié de cette prestation)

Rendez-vous à prendre auprès de  
FERRON Geneviève tel 03-83-42-67-96  
prochain rendez-vous le 28 décembre 1996

En 1997, "Familles Rurales", verra très probablement ses effectifs grossir. Le club Couture doit rejoindre l'association. Un accord de principe ayant été donné lors de l'assemblée générale du 16 octobre 1996. Les démarches sont en cours.

En 1997, "Familles Rurales", verra très probablement ses effectifs grossir. Le club Couture doit rejoindre l'association. Un accord de principe ayant été donné lors de l'assemblée générale du 16 octobre 1996. Les démarches sont en cours.

**D**e nouveaux adhérents nous ont rejoints. Notre association se porte bien. Elle fonctionne sans ambition démesurée avec cependant le légitime désir que chacune et chacun s'y sentent à l'aise et prennent plaisir à la fréquenter. Venez nous rejoindre, il y a de la place pour tous.

**L**e Président du club du 3ème âge et moi-même, ainsi que l'ensemble des membres des comités, souhaitent à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne santé. Nous y associons nos vœux pour l'année nouvelle et nous formulons le souhait que nos petits-enfants déjà au courant des réalités de la vie, voient leurs espoirs comblés et que les chômeuses et chômeurs obtiennent enfin la possibilité de travailler, que les inégalités sociales, préoccupations de l'association "Familles Rurales" et de l'union des associations familiales voient leurs efforts récompensés dans les démarches qu'elles effectuent auprès des pouvoirs publics ou autres organismes pour obtenir l'amélioration des conditions de vie ou de travail de chacun.

Le Président de Famille Rurale : J.M FERRON

## LA FANFARE DU VAL



Chers amis,

**I**l y a déjà un an que nous tournions l'avant dernière page du calendrier 95 et nous voici à nouveau avec ce feuillet en main ... mais celui de 96 !

**C**royez-vous que le temps passe vite ? ... hélas ! A chacun de revoir dans sa pensée cette marche inexorable.

**E**t maintenant, un coup de clairon vous annonçant que votre fanfare est toujours là. Avec la très grande persévérance de ses membres, elle se maintient en forme avec cette grande volonté de rendre service et de bien faire.

**V**ous devez vous rendre

compte, mes chers amis, qu'une phalange musicale dans un pays, c'est l'embellie pour ce dernier, car comme vous pouvez le constater en étudiant les horizons régionaux, on ne trébuche pas dans les clairons, les tambours et les cors !, et cela dans tous les pays même plus largement habités que le nô-

tre. C'est pourquoi je vous demande de toujours bien soutenir votre fanfare et cela dans tous les domaines. Je sais que quelques uns se plaignent de ne pas la voir et l'entendre dans leur quartier, mais il faut considérer que le Val est fait d'un relief assez difficile pour les défilés.

Néanmoins, il faut espérer que continuant la tradition, les musiciens du Val sauront encore vous réveiller à l'aurore du 1er jour de l'an (\*) pour vous apporter tous leurs

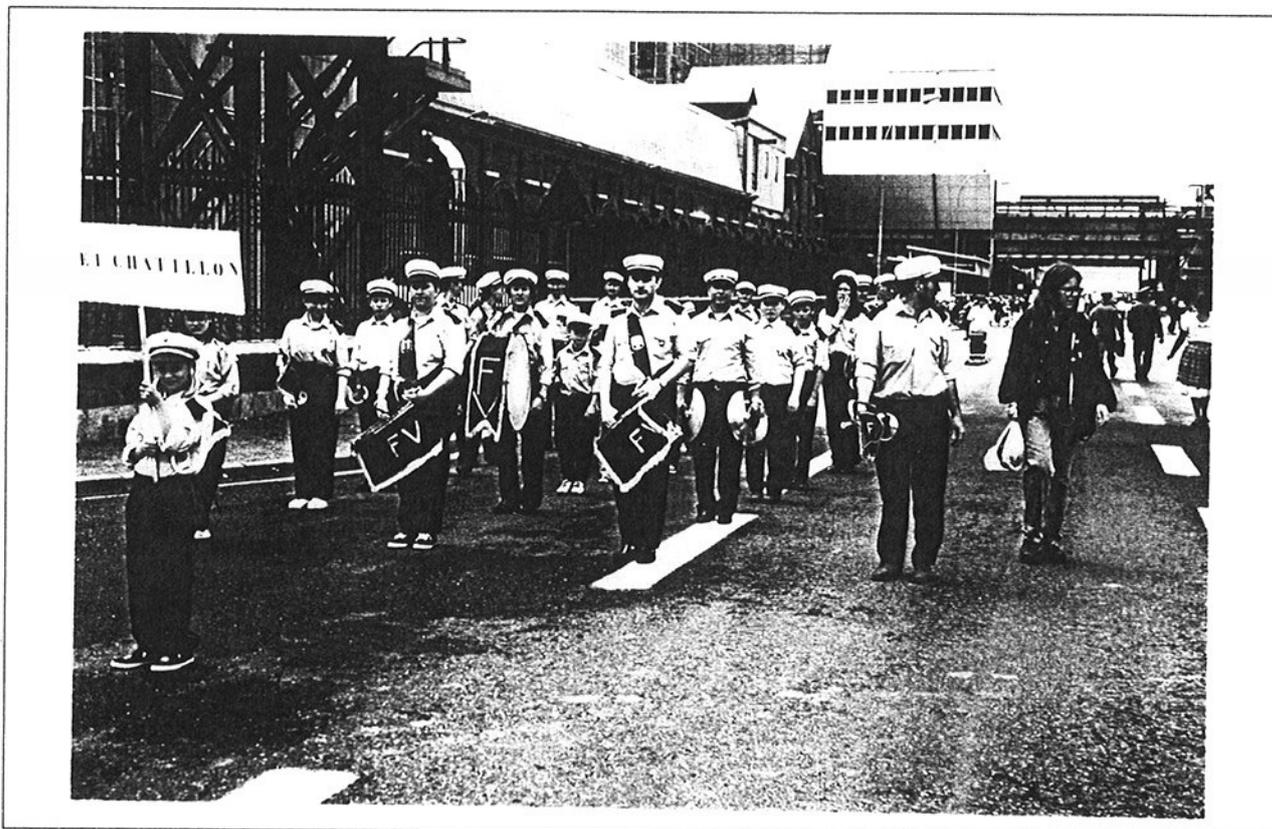
meilleurs souhaits de bonne année

Chaque année, nous avons beaucoup de mercis sincères à mentionner à l'adresse des municipalités du Val, de Pexonne, de Petit-

mont, à l'AMC du Val, au Val-Cross, etc

Sur le plan intérieur, le Président ne peut que trouver une grande satisfaction de pouvoir maintenir une telle camara-

derie au sein de la « troupe ». Il ne peut indiquer ici le nom de chacun, mais qu'ils soient du Val, de Petitmont, de Cirey ou d'ailleurs, le Président les félicite et leur dit sincèrement : Bravo les gars !



Que les jeunes soient assurés que la plus grande attention leur est consacrée. Que les parents le sachent

et merci à eux également

Me faisant l'interprète de toute la fanfare,

je n'oublierai pas de mentionner tout le travail, toute la constance et tout le dévouement de notre gestionnaire

et ami : René Bouquet. Que tous les renards sachent combien il nous est précieux.

Toute la fanfare et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année.

Le Président André DENIS

(\*)NDLR : Il s'agit en effet de la survivance d'une tradition quasiment disparue ailleurs. Souffler dans un clairon ce jour là et à cette heure là, cela n'a rien d'évident. Dans le passé, les musiciens trouvaient des portes ouvertes au cours de leur tournée et à l'intérieur on y buvait la goutte pour se donner le coup de fouet et partager la chaleur humaine. Combien de portes s'ouvriront cette année ?  
« Lorsque plus personne ne prend le train, le train ne passe plus. »

## USEP

1996 fut une année bien remplie au niveau de l'USEP. Plusieurs demi-journées sportives rassemblant les écoles de Bertrambois et Petitmont furent organisées à Val-et-Châtillon. Grâce au soutien et à la générosité des habitants de notre commune lors du loto et du carnaval, tous les enfants de l'école ont pu passer une journée à la neige. De plus, de nouveaux équipements sportifs vont pouvoir être achetés pour les élèves.

Toute l'équipe de l'association sportive de l'école vous présente ses meilleurs voeux pour 1997

## COMITE DES FETES

### Saint-Sylvestre :

L'animation fut orchestrée par « Joe DUVOID ». On y dansât jusqu'à l'aube. Quant à la partie gastronomique, elle fut confiée aux bons soins de Monsieur KAPPLER.

Notre objectif salle comble ne fut pas atteint. Le Comité des Fêtes se réserve donc pour l'avenir.

### 13 juillet :

Cette année encore, les jeux ont amusé nos tout petits. Après la retraite au flambeaux, un repas champêtre était servi, et on a pu esquisser quelques pas de danse jusqu'à tard dans la nuit. Merci à la Musique sans qui rien ne serait possible.

### Noël des enfants de l'école :

Les enfants ont assisté à la projection d'un film à Blâmont, à leur retour une distribution de livres les attendait, un sympathique goûter terminait cette belle journée.

Joyeux Noël et bonne année 97.

Le président : J.F. COSTER.

## VAL BRAS DE FER

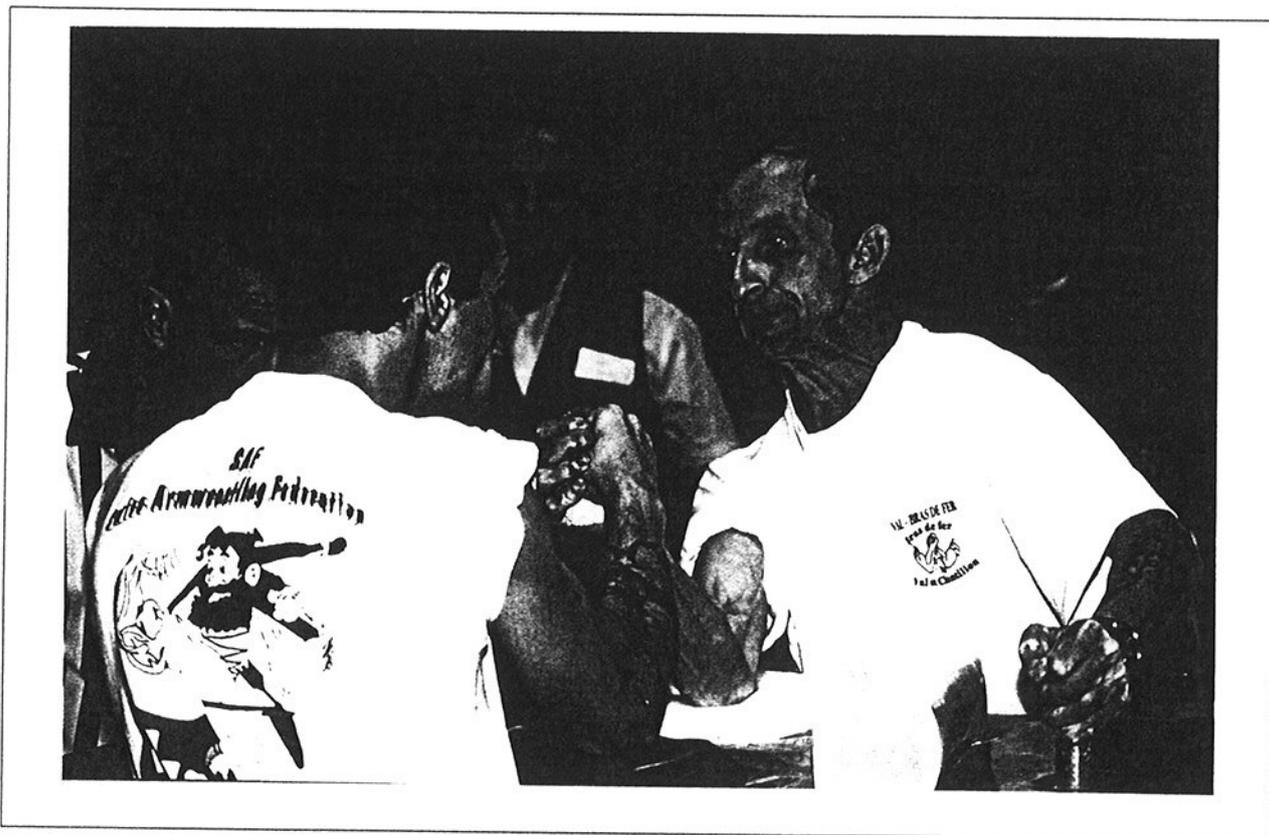
### **Tournoi international de Bras de Fer : réussite au plus haut niveau.**

VAL BRAS DE FER a prouvé ce samedi 16 novembre 96 à la salles des fêtes de Val-et-Châtillon que leur championnat était classé numéro un en France. Plus de 140 participants étaient présents, parmi eux se trouvaient :

Un champion du monde François-Thierry MELINA, la Belgique, la Suisse, la Hollande, l'Angleterre, l'Autriche et les français venus de toutes les régions : Lille, Aix-en-Provence, Toulouse, les Vosges, Paris, et bien d'autres encore, sans oublier nos amis handisport. Serrons-nous les coudes entre associations, car sans l'aide de la JS VAL, qui une fois de plus nous ont suivi dans toutes nos démarches car, cette année encore, ils nous ont accompagné en Belgique.

-----  
Nous espérons qu'ensemble, nous irons vers d'autres frontières.

Merci à la JS Val et à son Président "Riton" que nous estimons très fort.



Malgré la fatigue de la préparation de cette grande manifestation Val Bras de Fer était représenté et se sont classés :

#### Cat. Juniors

1ère GENELOT Pamela  
4ème KRAFT Cindy  
4ème VIGNERON Claude  
5ème GENELOT Johnny

#### Cat. hommes

3ème MICHEL Patrick

#### Cat. femmes

1ère GENELOT Corinne  
3ème REGLER Francine  
(responsable d'Handisport)

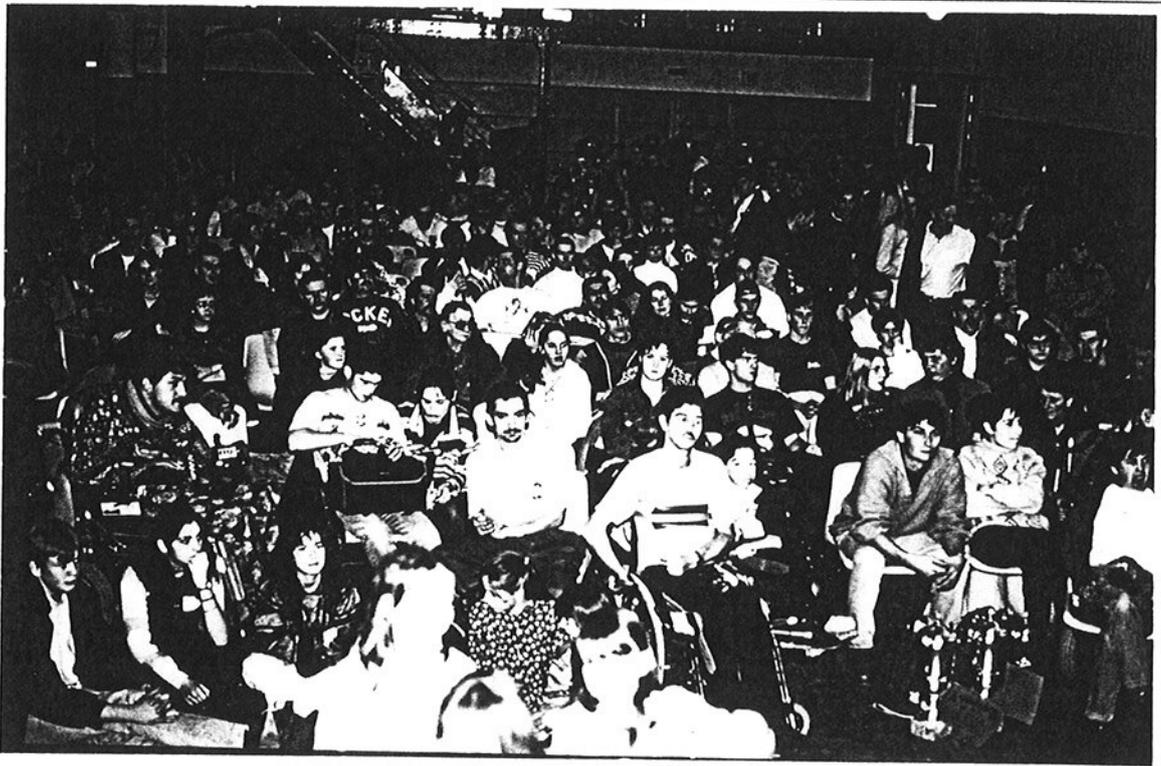
Avec nos trois Juniors filles la relève est assurée, nous espérons recruter Juniors garçons, et Séniors hommes



Le Président GENELOT Frédéric saluant la foule



Les anciens ont toujours envie de s'affronter !



Quelle foule ! plus de 250 spectateurs !

Pour tout contact : Monsieur GENELOT Frédéric

## CLUB VOSGIEN

1996 fut une excellente année. Plus de cinq cents personnes y participent.

Les éléments marquants de notre association, en début d'année :

Deux autobus ont effectué le transport vers Paris de 90 marcheurs.

2 sorties à ski :

Pour initier les jeunes qui sont encadrés par des responsables titulaires du diplôme de secourisme BAFFA.

Une marche d'orientation au challenge Club Vosgien avec des remises de coupes aux jeunes et à l'association.

Un challenge VTT organisé à Val-et-Chatillon (50 participants par un temps de chien)

Trois manifestations : le coq au vin à Val, la fête des Mamies au refuge de la Boulaie, et la fête de la tourte à Cirey.

Deux randonnées dont une de 3 jours sur le sentier Stanislas-Kléber ou Nancy Cirey Strasbourg. Partis de Nancy en 93, nous avons atteint Cirey. C'est donc de Cirey que nous avons démarré, par le Sentier Botanique Floristique, Les Harcholins, Chatillon, Saussemrupt, St Quirin, Abreschviller Walscheid ceci en deux jours. Le repas de midi était tiré du sac. Le soir un repas en groupe au restaurant ou à la ferme auberge sur le parcours.

Le 3ème jour fut consacré au balisage du sentier du souvenir entre Tanconville et Bertrambois.

Au fait, voici les réalisations nouvelles : un sentier du souvenir de 22 km qui est un projet de la Communauté de Commune de notre canton, qui relie le monument FFI de Cirey, le monument du

153e RI de Tanconville, le monument des Passeurs de Bertrambois et la stèle des fusillés route de Lafrimbole Vous pouvez utiliser ce sentier en partant d'un des monuments, mais également le Stanislas Kleber ou Nancy Strasbourg en partant de la mairie de Cirey Il ne faut pas oublier qu'au départ de Val-et-Chatillon point I il existe le GR 533 □ (vert) Sarrebourg Belfort Le sentier du Pays d'Accueil du Donon (12 jours de randonnée) documents à la mairie de Val, librairie de Cirey bleu ◇

Pour que toutes les communes de notre canton soient reliées à ces sentiers, il ne manque qu'une jonction Cirey Val-et-Chatillon et Parux Cirey Merci à Mrs les Maires, qui ont contribué à maintenir de ce fait notre équipe d'insertion cette année Que font ces 8 personnes des débroussaillages, des bancs, des passerelles, de l'entretien et surtout de la remise en question



Merci à tous ceux qui ont participé à notre vie active  
Le Club Vosgien vous souhaite une bonne année à tous.

Le Président G DUHAUT

**ASSOCIATION SOLIDARITE POUR L'INSERTION DES  
CHOMEURS  
CANTON DE CIREY-SUR-VEZOUZE**

*"Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions de travail équitables et satisfaisantes et à la protection du chômage"*

Article 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme de 1946

**V**u les conditions économiques locales difficiles, déplorables, cette loi ne peut trouver son application Aussi des chômeurs ont-ils osé se lever et appeler d'autres chômeurs pour se constituer (en mai 1988) en Association Solidarité pour l'Insertion des Chômeurs du canton de Cirey-sur-

Vezouze. Aujourd'hui, cette association qui compte 117 adhérents (chômeurs ou non chômeurs) a beaucoup évolué et a multiplié les actions en faveur des plus démunis bénéficiant du RMI, chômeurs de longue durée et jeunes de moins de 25 ans.

### **EMPLOYES :**

16 personnes, dont une faisant fonction d'encadrement :

- travaillent à la culture de petits fruits et de légumes,
- transforment les produits invendus en confiture, gelée, sirop, crème de cassis, etc.,
- proposent à la population leurs produits, passent dans les quartiers, livrent sur commande(\*)
- vendent sur le marché hebdomadaire à Cirey (4 fois au Val) ainsi qu'à différentes fêtes sur demande des organisateurs :
  - à Cirey (fête de la tourte)
  - à Val (au semi-marathon)
  - à Blâmont (fête de l'étang)
  - à Pierre-Percée, à Parux et à Raon l'Etape (fête des produits du terroir).

### **TERRAIN :**

La surface des terrains cultivables de 20 ares est passée à 3 hectares, ce qui nécessite une main d'œuvre importante. Ces terrains sont maintenant clôturés et le drainage a été réalisé à la main. Un abri-vente-vestiaire-sanitaire est en cours de construction.

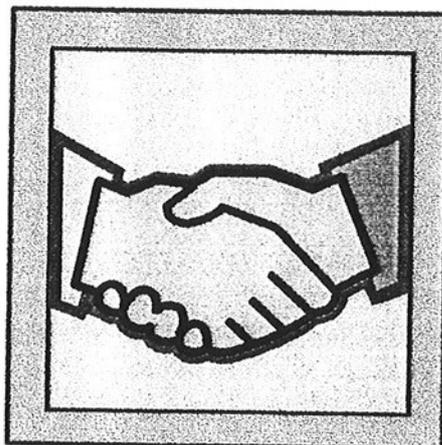
### **PLANTATIONS :**

Fraisiers, framboisiers, cassissiers, groseilliers, aulx, oignons, salades, tomates, concombres, courgettes, céleris, choux, betteraves rouges, haricots verts, petits pois, navets, pommes de terre, etc.

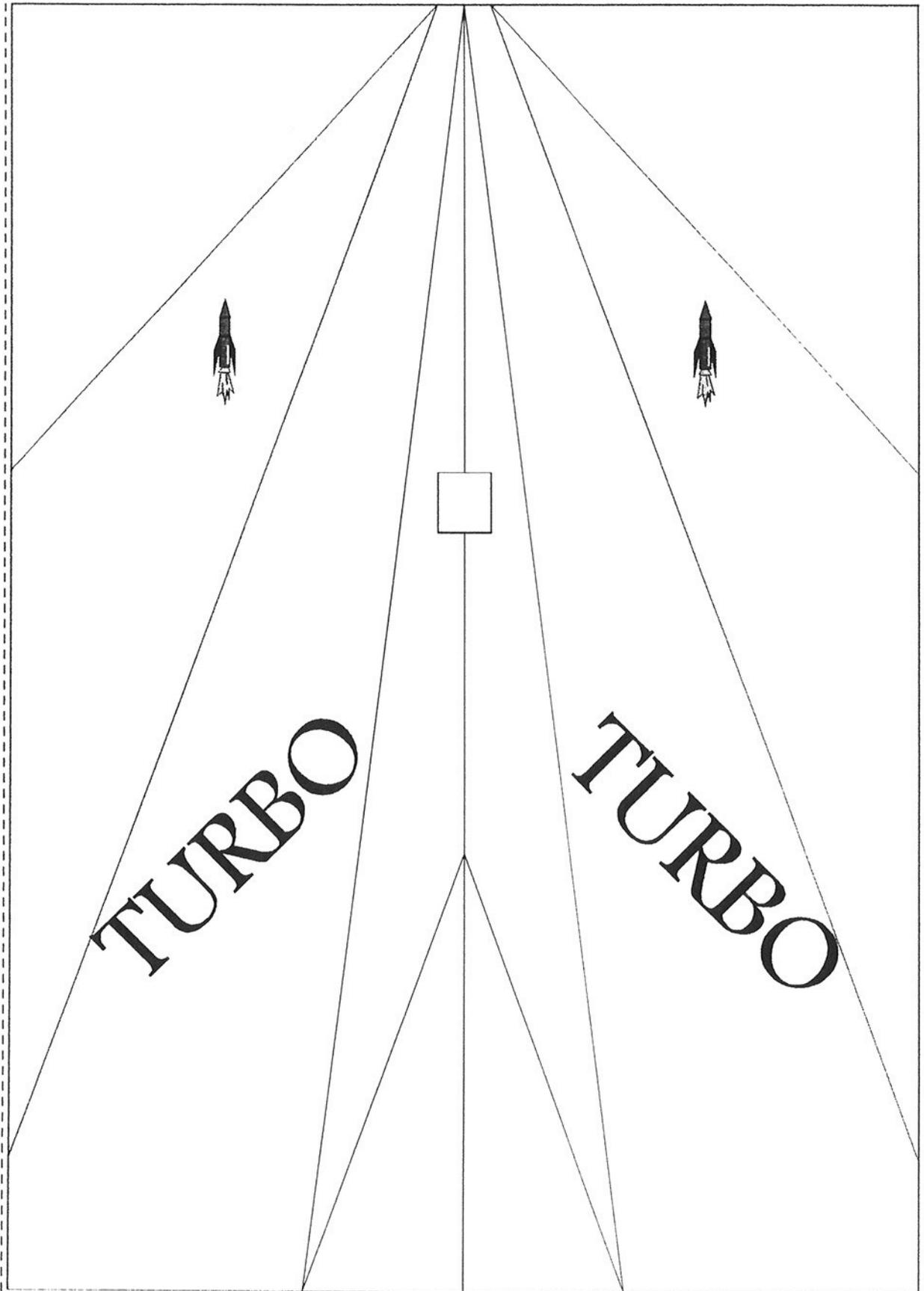
### **AUTRES ACTIVITES :**

La bourse aux vêtements fonctionne régulièrement le mercredi et assure le ramassage sur demande. Un bulletin (le 4<sup>ème</sup> numéro) vient d'être distribué sur le canton.

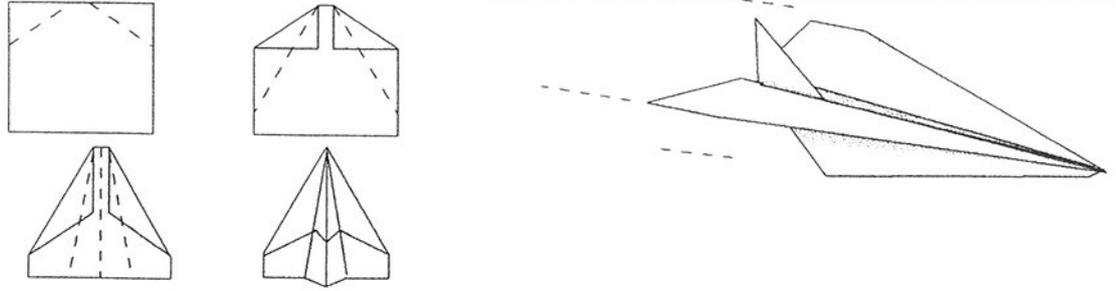
*(\*) Pour les commandes, téléphoner à l'ASIC au 03 83 42 61 00 tous les mains du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures.*





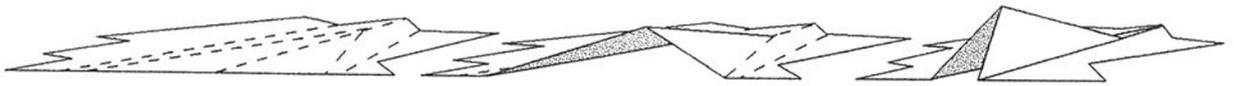


# Instructions

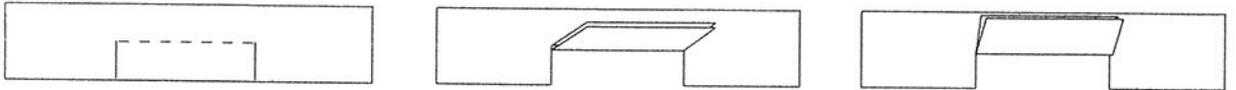


## L'AVION

- Retournez le papier pour que les lignes de pliure imprimées soient sur l'envers.
- Repliez sur le dessus en suivant les lignes et marquez-les.
- Répétez l'opération pour l'ensemble des lignes restantes.
- Pliez sur la ligne centrale de sorte que le texte soit à l'intérieur et les graphiques à l'extérieur.
- Pour finir, rabattez chacune des ailes.
- Lancez d'un geste vif et légèrement oblique.

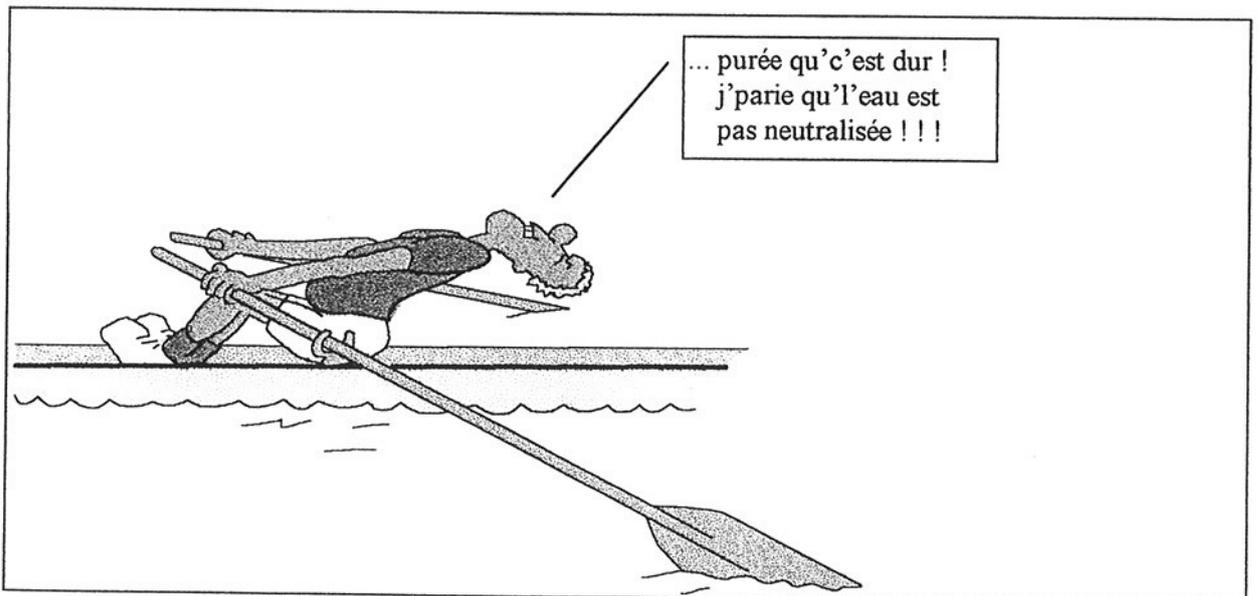


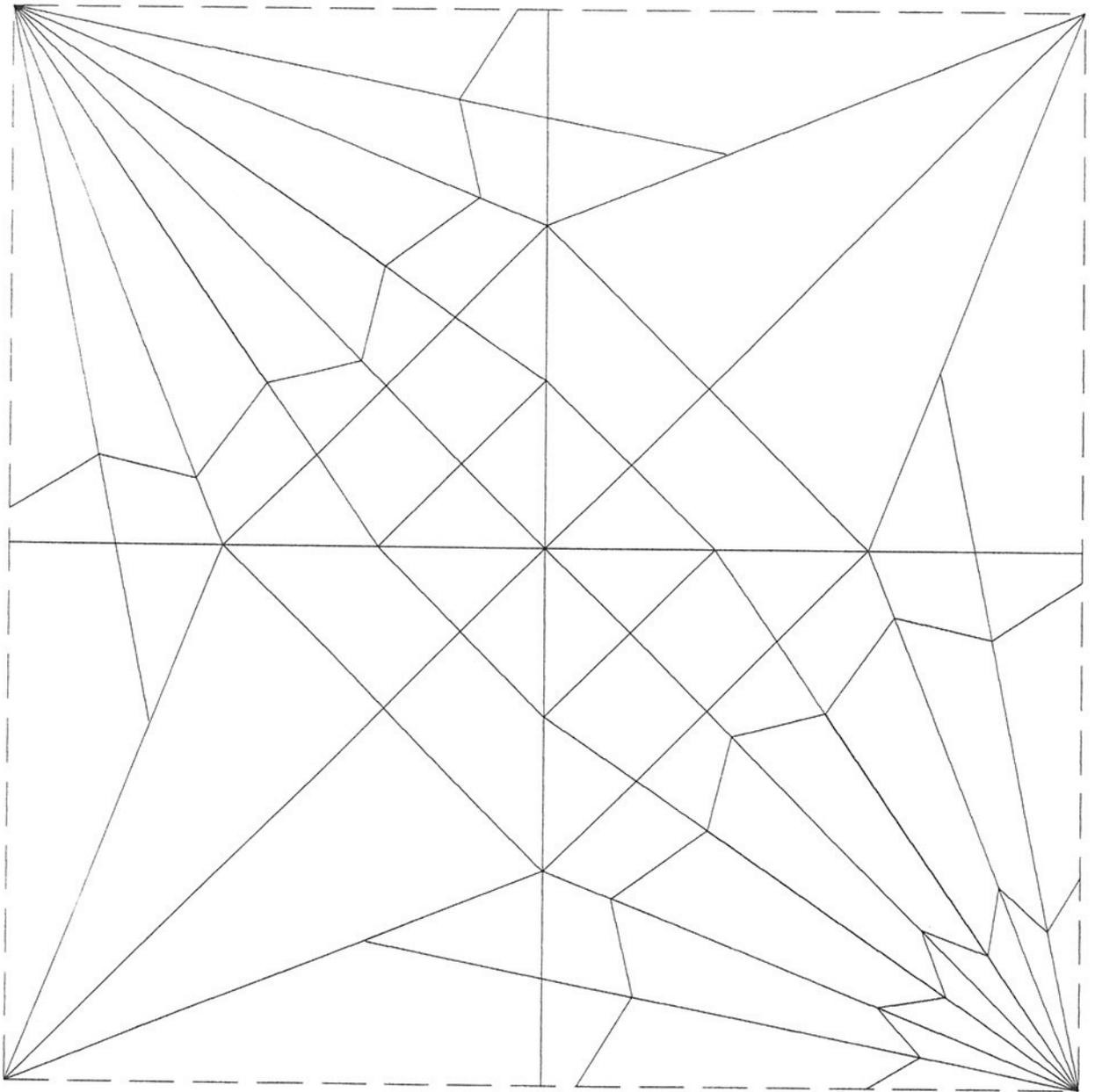
- ## LA QUEUE REDRESSÉE
- Pliez puis rassemblez les deux lignes obliques.
  - Marquez la pliure du dessus.



## LE SUPPORT

- Découpez sur les côtés.
- Repliez d'un seul côté pour maintenir l'avion.

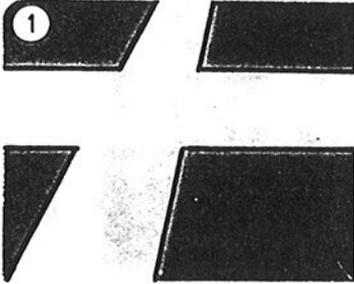








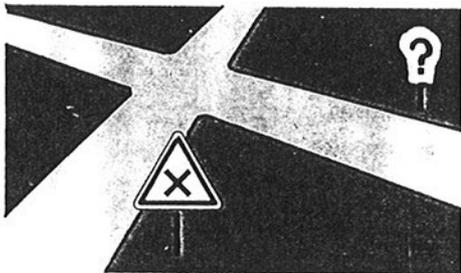
# V de passage (2)



Aucune signalisation ne réglementant la priorité de passage dans une intersection, c'est la règle de la priorité à droite qui s'applique :

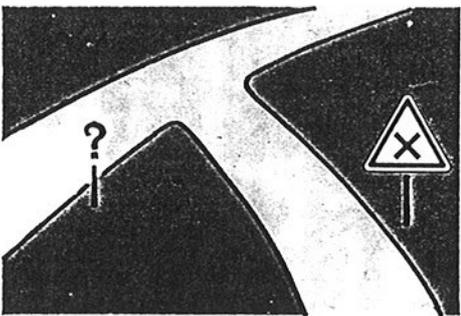
- oui — A  
non — B

2 Quel est le panneau manquant ?



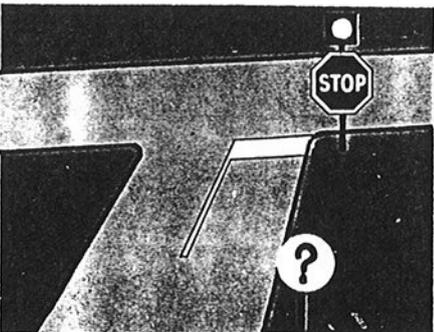
- A  — A  
B  — B  
C  — C

3 Quel est le panneau manquant ?



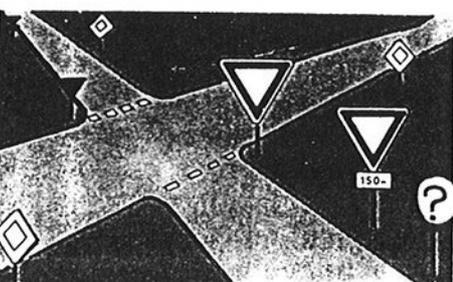
- A  — A  
B  — B  
C  — C

4 Quel est le panneau manquant ?



- A  — A  
B  — B  
C  — C  
D  — D

5 Quel est la signalisation manquante ?

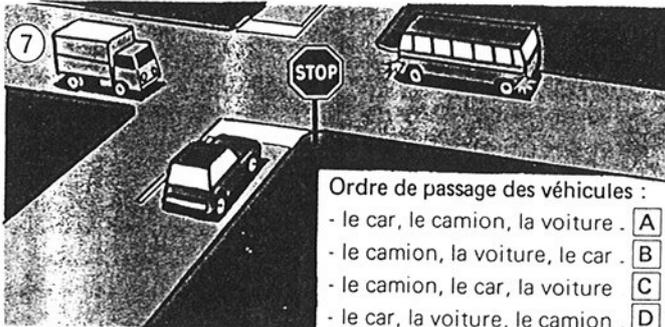


- A  — A  
B  — B  
C  — C  
D  — D



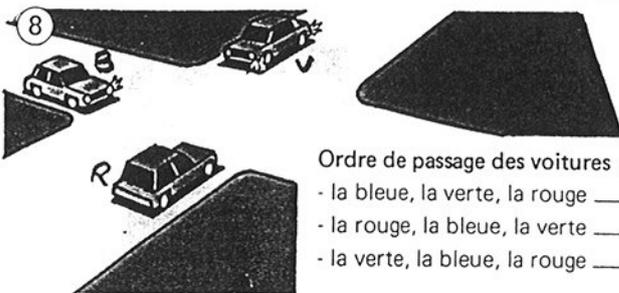
Ordre de passage des véhicules :

- le car, la motocyclette, la voiture **A**
- la motocyclette, le car, la voiture **B**
- le car, la voiture, la motocyclette **C**



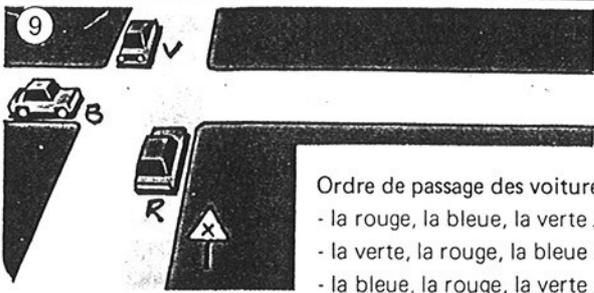
Ordre de passage des véhicules :

- le car, le camion, la voiture **A**
- le camion, la voiture, le car **B**
- le camion, le car, la voiture **C**
- le car, la voiture, le camion **D**



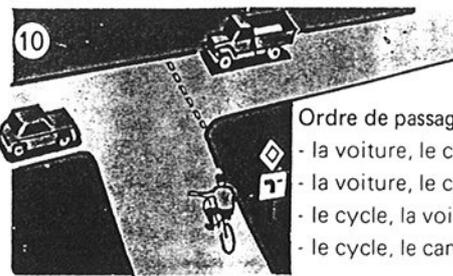
Ordre de passage des voitures :

- la bleue, la verte, la rouge **A**
- la rouge, la bleue, la verte **B**
- la verte, la bleue, la rouge **C**



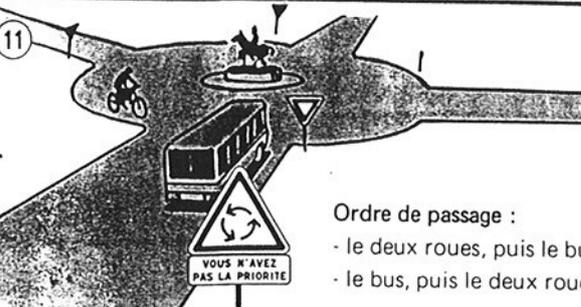
Ordre de passage des voitures :

- la rouge, la bleue, la verte **A**
- la verte, la rouge, la bleue **B**
- la bleue, la rouge, la verte **C**



Ordre de passage des véhicules :

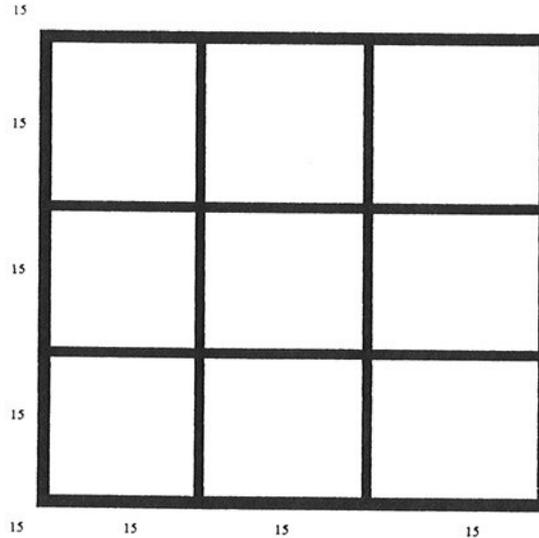
- la voiture, le camion, le cycle **A**
- la voiture, le cycle, le camion **B**
- le cycle, la voiture, le camion **C**
- le cycle, le camion, la voiture **D**



Ordre de passage :

- le deux roues, puis le bus **A**
- le bus, puis le deux roues **B**

Placez les chiffres suivants 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 (un chiffre par carré et utilisé une seule fois) de manière à ce que chaque addition horizontale, verticale et diagonale totalise 15.



- Deux aveugles enterrent leurs soeurs. De son vivant la défunte n'avait pourtant pas de frère. Comment expliquez vous cela ?
- Quel sera le volume de terre dans un trou cylindrique creusé dans le sol à une profondeur de 33 cm et d'un diamètre égal ?
- Six chats attrapent six souris en six minutes. Combien faudra-t-il de chats pour attraper soixante souris en soixante minutes ?
- Si un tiroir contient cinq paires de gants noirs et cinq paires de gants blancs, combien faudra-t-il prendre de gants à tâtons pour en avoir une paire non dépareillée ?

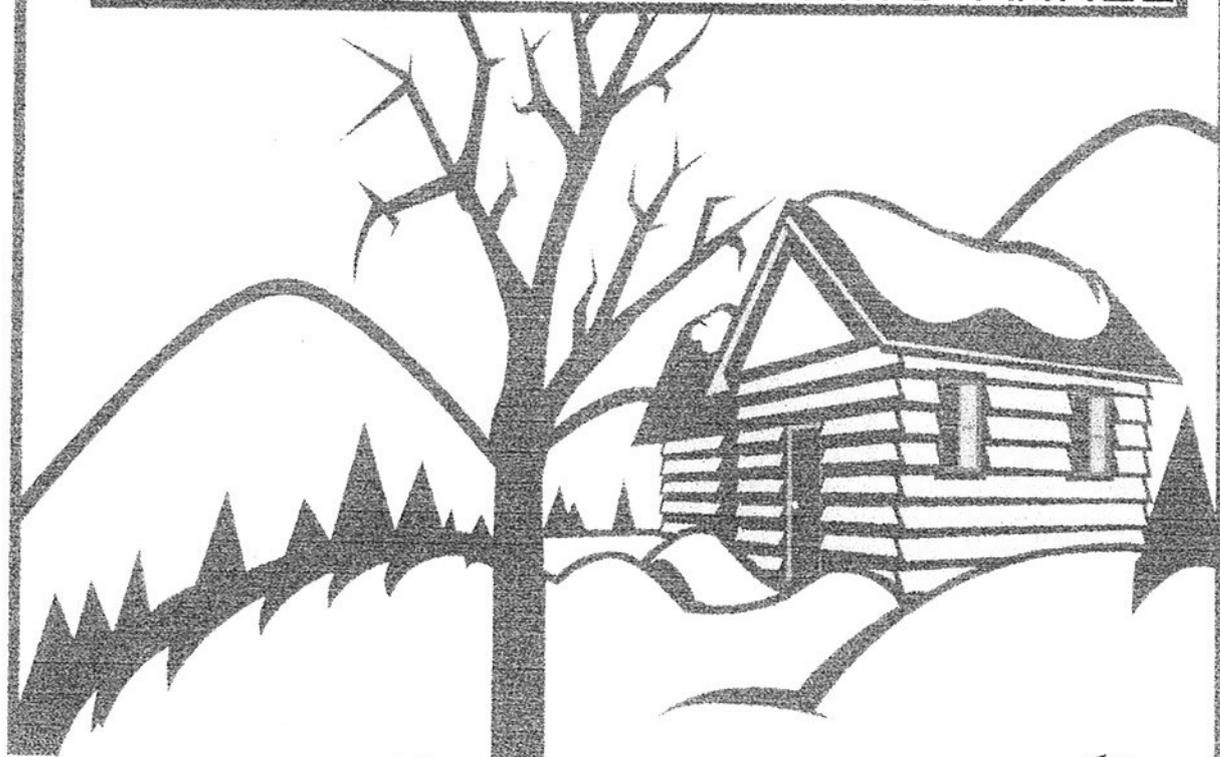


**REPONSE DE LA PAGE PRECEDENTE :**  
 1A - 2C - 3A - 4D - 5C - 6A - 7C - 8B - 9A - 10C - 11A

*Merci à ceux qui ont collaboré  
de près ou loin à la réalisation  
de ce bulletin.*

**Le Maire,  
les Adjoints,  
les Conseillers municipaux,  
le personnel communal,  
vous souhaitent**

**DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE**



**MEILLEURS VOEUX  
pour l'année 97**

